

Aujourd'hui



A3 OTAGE

Maryse Casavant, l'avocate tenue en otage par un ex-client armé durant près de deux heures à Saint-Jerome, lundi, a bien cru sa dernière heure arrivée.

A5 CANCER

Le cancer du poumon supplantera bientôt le cancer du sein comme principale cause de décès chez les femmes atteintes de cancer. Tout ça a cause de la cigarette.

S3 EXPOS 5 REDS 2

Dennis Martinez remporte sa 15^e victoire dans le deuxième gain d'affilée des Expos contre les Reds de Cincinnati. Les Expos sont toujours à trois matchs des Pirates.

Sommaire

Annonces classées

immobilier D10 à D13, E2-E3
marchandises..... E3
emplois..... E3 à E5
automobiles..... E5-E6
propositions d'affaires..... D6
Arts et spectacles
informations..... C5 à C8
cine-horaire..... C7
tele-horaire..... C6
television..... C6
Bandes dessinées..... D13
Bridge..... E5
Carrières et prof..... D4-D5
Consommation..... C1 à C4
Décès..... E7
Economie..... D1 à D9
Feuilleton..... D11
Horoscope..... D12
Le monde..... E1, E8
Loteries — résultats..... A4
Mots croisés..... E2
Mot mystère..... E4

Les cabaretiers jubilent: Montréal ne peut supprimer l'affichage érotique

PIERRE BELLEMARE

L'administration du maire Doré a subi une amère défaite hier en Cour supérieure du Québec, la juge Ginette Piché considérant invalide et inconstitutionnel le règlement 8887 destiné à supprimer l'affichage érotique dans les rues de Montréal.

Selon le juge Piché, ni le gou-

vernement québécois, ni la Ville de Montréal ne peuvent intervenir en cette matière qui, selon sa décision, est strictement de compétence fédérale.

«Il est certain que, comme toute femme, la juge amenée à étudier la question des affiches dites érotiques ne peut être d'accord avec cet étalage grossier de seins et de fesses. Qui le serait?» peut-on lire dans son jugement.

«Ce n'est toutefois pas le rôle du juge, homme ou femme, de se substituer aux pouvoirs législatifs des élus pour corriger des lois ou des règlements invalides», ajoutait-elle.

«Le juge est là pour juger, non pour légiférer. Tout le monde est pour la vertu, mais...», conclut la juge Piché, après avoir invoqué certaines dispositions de la Charte des droits et libertés de la per-

sonne, touchées par le règlement 8887 qui fut adopté le 13 août 1991 par l'équipe du maire Doré.

Cette décision, rendue sur la requête de 17 cabaretiers, de l'Association des cabarets de spectacles de Montréal et de la danseuse Linda Duchesne, a été accueillie avec beaucoup de satisfaction et de soulagement par l'ensemble des piliers de cette industrie.

Leur avocat, Me Julius Grey, a

laisse tomber: «La liberté d'expression est constamment attaquée et il faut toujours la défendre. Ce sera encore à recommencer».

Pendant, Mme Léa Cousineau, présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal, elle qui était partie en guerre, il y a quatre ans, contre l'affichage érotique, est profondément déçue du

VOIR AFFICHAGE EN A 2



Mme Evelyne Racette se promet de dorénavant faire porter à son fils Simon un collant l'identifiant correctement.

Ça commence mal!

Simon, 6 ans, descend de l'autobus d'écoliers au mauvais endroit et se perd: il n'y avait aucun contrôle

MICHELE OUMET

Simon McNamara a 6 ans et il va à l'école primaire des Saints-Anges, à Saint-Lambert. Il est en première année et hier, il prenait l'autobus d'écoliers pour la deuxième fois de sa vie. Mais malheureusement, il est descendu au mauvais arrêt.

Lorsque l'autobus est arrivé près de chez lui, sa mère l'attendait. Mais il n'était pas là. En fait, il était descendu bien avant, à trois kilomètres de la maison. Un «grand» lui avait dit qu'il était arrivé. Il l'a cru. Il s'est retrouvé tout seul, à l'angle des rues Simard et Victoria, un endroit bien achalandé pour un enfant de 6 ans. Décidément, l'année commence bien mal pour le petit Simon.

Evelyne Racette, la mère de Simon, n'en revenait pas. Elle est restée là, plantée sur le bord du trottoir, incrédule, à regarder l'autobus. Puis, elle a hélé le chauffeur.

— Ou est mon fils? lui a-t-elle demandé.

— Je ne le sais pas, lui aurait répondu le chauffeur, assez bêtement.

— Mais, a-t-elle insisté, vous savez, c'est un petit blond avec un grand chandail rouge.

— Je vous l'ai dit, je ne le sais pas. Je ne le connais pas votre fils, madame.

Mme Racette s'est précipitée

chez elle, paniquée. Elle voulait appeler la police. Mais elle a vu la petite lumière de son répondeur qui clignotait. Une dame lui avait laissé un message: elle avait vu Simon, seul, et elle avait vite compris qu'il s'était perdu. Simon connaissait son numéro de téléphone par cœur. La dame a donc téléphoné à Mme Racette, qui a finalement récupéré son fils vers 13h, soit à peine une heure après qu'elle eut constaté sa «disparition».

Pas de contrôle

Mais comment se fait-il que Simon ait pu se perdre aussi facilement?

En fait, il n'y avait aucun contrôle. Le chauffeur n'avait pas la liste des enfants qu'il transportait, les petits, qui prenaient l'autobus pour la première fois, n'avaient pas de macaron pour les identifier; et il n'y avait, évidemment, aucun brigadier à bord de l'autobus. Rien.

La directrice de l'école des Saints-Anges, Mme Chantal Deschamps, s'est dite choquée par l'incident. Elle a d'ailleurs porté plainte auprès de sa commission scolaire (l'Eau-Vive) et contre le transporteur (Scobus).

Il n'y a qu'un seul autobus qui dessert cette école et le système est assez simple: l'enfant monte et s'arrange pour descendre au bon endroit. Il n'est pas

VOIR SIMON EN A 2

La question référendaire déposée le 9 septembre et adoptée le 15

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

C'est maintenant officiel: il y aura un référendum au Québec le 26 octobre. Le premier ministre Bourassa rappelle les députés d'urgence aujourd'hui pour qu'ils puissent siéger dès demain à l'Assemblée nationale et apporter un amendement à la Loi 150. Le référendum québécois ne portera pas sur la souveraineté comme initialement prévu, mais plutôt sur l'entente constitutionnelle du 22 août.

C'est ce qu'a confirmé hier soir le ministre de l'Éducation et leader du gouvernement, Michel Page, à l'issue d'une réunion de conseil des ministres. Normalement, a indiqué le ministre, la question référendaire sera soumise le 9 septembre pour être adoptée par l'Assemblée nationale le 15 septembre.

Le gouvernement fédéral n'ayant pas encore officiellement annoncé la tenue d'une consultation pancanadienne, M. Page n'a pu dire si la question qui sera posée aux Québécois sera semblable ou identique à celle qui sera posée aux

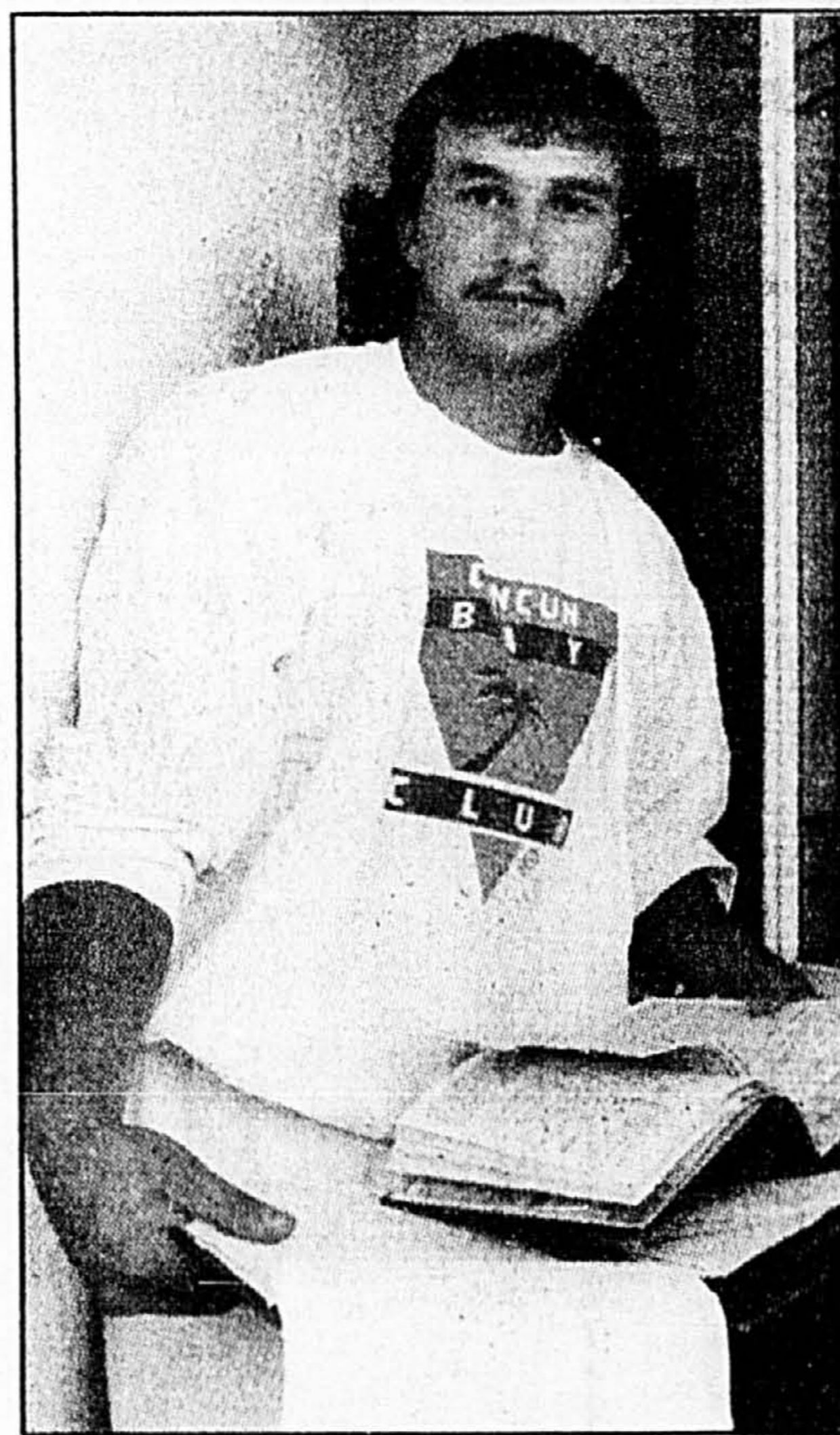
Canadiens des autres provinces. «Il appartiendra au premier ministre Bourassa d'apporter des précisions à ce sujet dans les jours qui viennent», a dit M. Page. Le premier ministre Mulroney doit réunir son cabinet cette semaine pour ensuite annoncer la tenue d'une consultation pancanadienne.

M. Page s'est abstenu hier soir d'apporter la moindre indication quant à la teneur de la question qui sera soumise au peuple québécois, se contentant de dire qu'elle portera sur les offres fédérales.

La commission parlementaire chargée d'étudier les offres constitutionnelles doit se réunir des vendredi pour formuler une recommandation au gouvernement avant le dépôt de la question, prévu pour le 9 septembre. Quant au rapport de la commission chargée d'étudier les impacts de la souveraineté, il serait déjà complété, indique-t-on à Québec, mais il n'est pas évident qu'il sera largement débattu dans cette

VOIR QUESTION EN A 2

■ Le camp du «oui» soutiendra que l'accord est supérieur aux demandes de René Lévesque. Page B 1



Sylvain Ouellette espère faire cesser les visites des Témoins de Jéhovah à Saint-Pierre.

Pétition contre les Témoins de Jéhovah à Saint-Pierre

LILIANNE LACROIX

«Témoins de Jéhovah, non merci.» Le message est concis, poli, mais néanmoins très clair.

Electricien dans la construction mais présentement en chômage, Sylvain Ouellette a fait imprimer 500 de ces autocollants qu'il distribue moyennant 2\$ aux résidents de Saint-Pierre désireux de s'assurer une tranquillité à toute épreuve. Déjà autour de chez lui, plusieurs portes, fenêtres ou boîtes aux lettres portent ce message.

Ce faisant, il a de plus obtenu plus de 500 signatures sur une pétition réclamant de la ville l'adoption d'une loi pour faire cesser le «harcèlement» des Témoins de Jéhovah.

«J'ai décidé d'entreprendre cette action et de parcourir les rues de la ville les soirs et les week-ends pour aider les citoyens de Saint-Pierre. Le week-end dernier, tous les voisins étaient bougons parce qu'ils s'étaient fait réveiller. Ces gens-là débarquent ici par pleins autobus jaunes. Ils cogent partout et ils persistent même quand les gens disent non.»

Même s'il s'avoue très croyant, M. Ouellette se défend bien de faire ça pour des raisons religieuses. «Je tiens à ma foi, mais je n'ai rien contre ces gens.» Il ne le fait pas non plus, dit-il, pour des

VOIR JEHOVAH EN A 2

COMBIEN DE TEMPS FAUT-IL À UN SANDWICH POUR SE RENDRE DANS L'ASSIETTE D'UN SOMALIEN ?



COMBIEN DE TEMPS FAUT-IL AUX AVIONS ALLIÉS POUR INTERVENIR EN IRAK ?

VANCOUVER PÉRIODE DES FÊTES (de Dorval) Départs: 16, 23, 30 déc. 7, 13 janv. à partir de: 486\$	TOUR DU MONDE classe économique 2920\$ 1 ^{re} classe 5668\$	SOSUA FUN CLUB (tout compris) 30 août au 25 oct. 1 sem. 499\$ 2 sem. 699\$	HONG KONG — BALI — SINGAPOUR 23 JOURS — 11 JANVIER DÉPART DE GROUPE Avion - hôtel 1 ^{re} classe plusieurs repas inclus 2 699\$	MARGARITA (Club Decameron) formule club tout compris 1 sem. 719\$ 2 sem. 1 019\$	SUPER CLUB VARADERO (tout compris) 1 semaine 869\$	COSTA RICA 30 août au 25 oct. (avion - hôtel) El Jardin - à Jaco Beach 1 sem. 579\$ 2 sem. 679\$	VOL SEULEMENT VANCOUVER 367\$ HAÏTI 439\$ PARIS 442\$ LOS ANGELES 509\$ TOKYO 1136\$ BANGKOK 1375\$ RASSAU 349\$ COSTA RICA 509\$ PUNTA CANA 399\$	multi-voyages Nombre de sièges limité Pour de plus amples renseignements consultez-nous au 858-6260 8403, rue St-Denis Montréal H2P 2G9
--	--	---	--	---	--	--	--	---

Fischer jouera et crache sur un ordre du secrétariat américain au Trésor

d'après UPI, AFP et Reuter
PRZNO, Yougoslavie

■ D'un jet de salive savamment dirigé, l'excentrique Bobby Fischer, le seul Américain à jamais détenir le titre de champion du monde des échecs, a souillé hier un ordre du secrétariat américain au Trésor lui interdisant de livrer un match-revanche, en Yougoslavie, contre le grand-maître soviétique Boris Spassky.

Les Nations-Unies avaient imposé de strictes sanctions à la Serbie et au Monténégro, le 30 mai dernier, après avoir condamné l'invasion des ex-républiques yougoslaves de Bosnie et d'Herzégovine par les troupes serbes.

L'ordre de Washington interdit formellement à Fischer de se mesurer à Spassky dans ce pays et de s'y livrer à une opération commerciale. Fischer avait arraché le championnat du monde à Spassky en 1972, à Reykjavik, en Islande.

En réponse à une question d'un journaliste lui demandant ce qu'il pensait de l'avertissement de l'administration américaine qui l'avertit que des procédures seront entreprises contre lui s'il viole les sanctions de l'ONU, Fischer s'est exclamé: « Nous allons voir. »

Il a ouvert son attaché-case, en a sorti l'ordre du secrétariat au Trésor, et souillé le document de la façon précitée.

À Washington, un porte-parole du Trésor, Rich Myers, a déclaré que le geste du grand maître d'échec « prouve que Fischer a reçu la lettre du Trésor et qu'il démontre qu'il veut en toute connaissance de cause et volontairement défier l'ordre du gouvernement ».

En jouant ce match, Fischer est passible d'une amende pouvant s'élever à 250 000 \$ et d'une peine de prison maximale de dix ans. M. Myers a affirmé que le secrétariat au Trésor est « certainement prêt à appliquer la loi ».

Fischer, au cours de cette première conférence de presse qu'il accordait depuis vingt ans, a refusé de répondre à la majorité des questions. Il a rencontré les journalistes à l'hôtel Maestral de Przno, un petit centre de villégiature monténégrin sur la côte adriatique.

Fischer, qui se qualifie toujours de champion du monde, a accusé la majorité des autres grands maîtres d'échecs du monde de tricher et de se reposer sur des équipes de spécialistes et sur des ordinateurs durant les pauses fréquentes lors des rencontres internationales.

« Ce sont des criminels », dit-il des grands-maîtres tels Anatoly Karpov, Gary Kasparov et Victor Korchnoi. « Ce sont en réalité les plus bas des chiens. »

« Il n'y a personne comme moi », a-t-il ajouté, refusant de se



PHOTO REUTERS
Bobby Fischer, au cours de la conférence de presse d'hier.

comparer à tout autre joueur dans le monde.

Lorsqu'on lui a demandé où il resterait, après le match, il a répondu: « Aux États-Unis. »

Le gagnant touchera 3,35 millions et le perdant le reste de la bourse de cinq millions.

Le match-revanche doit débiter cet après-midi. Le vainqueur sera celui qui, le premier, aura gagné dix parties, sans compter les nulles. Chaque partie devra être complétée le jour même. Une horloge spéciale, conçue par Fischer lui-même, sera utilisée. Elle donne des points de bonification à chaque joueur après chaque mouvement.

Hier soir, une cérémonie à laquelle ont participé de nombreuses personnalités serbes et monténégrines a marqué le lancement du match dans une atmosphère de fête sur l'île de Sveti Stefan, au luxueux hôtel St-Stefan.

Toute la soirée était conçue comme un hommage au charismatique champion américain qui avait remporté il y a vingt ans jour pour jour hier, le championnat du monde des échecs à Reykjavik contre Spassky tenant du titre à l'époque.

« Bobby est décontracté et ravi d'avoir été ainsi honoré. Personne n'avait fait cela pour lui depuis des années », a déclaré Zita Rajczany, joueuse d'échec de nationalité hongroise et amie du grand-maître Fischer.

Plus tard, dans la soirée, l'organisateur de la rencontre, l'homme d'affaire yougoslave Jezdimir Vasiljevic a effectué le tirage au sort.

Bobby Fischer jouera la première partie avec les blancs et celle-ci doit commencer cet après-midi, à 15h30 locales (13h30 GMT).

Les parties seront disputées les mercredi, jeudi, samedi et dimanche alors que les vendredi, lundi et mardi seront des jours libres.

SUITE DE LA UNE

AFFICHAGE

Les cabaretiers jubilent: Montréal ne peut supprimer l'affichage érotique

jugement Piché. Dans un bref communiqué, Mme Cousineau a simplement laissé savoir que ce jugement était « tout en nuances » et que le contentieux de Montréal va l'analyser attentivement, avant d'indiquer son intention d'en interjeter appel.

Cabaretiers en liesse

« La décision a été longue à venir, mais elle confirme notre droit d'expression. Même si nos affiches sont érotiques, elles ne devraient offenser personne. Montrer un corps de femme n'est pas une honte », affirme Johnny, propriétaire du Cleopatra Café, dont la vitrine, rue Saint-Laurent, est loin de passer inaperçue.

Alfie, le patron de la boîte Chez Paré, est d'avis que cette décision « stimulera l'économie » dans cette industrie particulière. « Il faut que les gens sachent, à travers les affiches, quels sont les spectacles qui leur sont offerts à l'intérieur de nos établissements », dit-il.

Le propriétaire de l'Axe, Réal Dorais, installé depuis longtemps rue Saint-Denis, a d'abord statué que le règlement municipal « était stupide en partant ».

« La Ville aurait très bien pu s'entendre à l'amiable avec certains propriétaires, dont les affiches sont plus expressives que d'autres », dit-il encore.

M. Dorais est d'avis que le règlement contesté lui a causé un préjudice, d'autant plus que la Loi 178 sur la langue d'affichage nous empêche d'utiliser l'anglais dans nos affiches. Beaucoup de touristes sont passés devant mon établissement, cet été, sans s'y arrêter parce qu'ils ne savaient pas ce qui se déroulait à l'intérieur. J'ai certainement perdu de l'argent ». Il entend d'ailleurs remettre les anciennes affiches devant son cabaret, de façon à attirer l'attention des passants. « Le règlement municipal nous interdisait même de montrer une tête de femme », a-t-il précisé.

Gifle au RCM

Le proprio du Super Sexe, Mario, jubilait lui aussi. « Ce jugement contribuera à augmenter notre clientèle. Nous n'avons pas l'affiche la plus érotique, mais il nous faut être capable d'annoncer nos spectacles. »

Plusieurs autres dirigeants d'établissements de spectacles érotiques, regroupés au sein de l'association que préside Johnny Batista, proprio du Sex Appeal, constatent globalement que le fardeau fiscal à Montréal est assez élevé pour qu'on ait au moins la « gentillesse » de leur permettre de réaliser les recettes nécessaires pour payer les comptes de taxes.

En définitive, le jugement Piché est vu comme une gifle au Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), qui, dès 1987, a sonné la charge contre les affiches érotiques. Mme Cousineau a ainsi été la première à enfourcher ce cheval de bataille, notamment lors d'une ronde de consultation menée en 1989 et au cours de laquelle divers groupes de femmes ont appuyé sans réserve la démarche du RCM, reporté au pouvoir aux élections municipales de 1990.

Le 20 décembre 1990, soit moins de deux mois après le scrutin, l'Assemblée nationale adoptait un projet de loi visant à modifier la Charte de la Ville de Montréal et pavant la voie au règlement 8887 portant sur les établissements exploitant l'érotisme.

SIMON

Simon, 6 ans, descend de l'autobus d'écoliers au mauvais endroit et se perd: il n'y avait aucun contrôle

identifié et il n'est pas non plus parrainé par un plus vieux.

« La bousculade de la rentrée ne nous a pas encore permis de mettre sur pied des mesures de contrôle, a expliqué Mme Deschamps. Ce sera fait dès demain (aujourd'hui). »

Le directeur général de la commission scolaire, André Barrette, a déclaré qu'une enquête interne était en cours afin de vérifier ce qui était arrivé. « Je ne veux pas qu'un tel incident se répète », a-t-il dit.

Le coordonnateur du transport à la commission scolaire, Gilles Martel, a expliqué que les chauffeurs n'avaient pas la liste des enfants « parce qu'il y a des changements par-dessus la tête ».

De son côté, la compagnie Scobus défend son chauffeur. « Le chauffeur m'a dit que l'enfant était descendu avec des amis, a expliqué Lise Blais, la répartitrice. Ça arrive. »

« Vous savez, a-t-elle ajouté, nos chauffeurs ont juste une map avec des ronds pour les arrêts. C'est tout ce que la commission scolaire nous donne. Le chauffeur ne pouvait pas deviner où l'enfant devait descendre. Ça fait seulement deux jours qu'il fait ce

parcours. Il ne connaît pas encore les jeunes. »

Mme Racette affirme que Simon n'est pas descendu avec des amis.

« De toute façon, qu'est-ce que je vais faire maintenant? a-t-elle demandé. Je vais vivre dans l'angoisse? Simon doit prendre l'autobus. Je n'ai pas le choix, je recommence à travailler dans deux semaines et j'ai deux autres enfants, de 2 et 4 ans, à la maison. Il faudrait qu'il ait un contrôle dans l'autobus. En tout cas, je vais lui coller un carton avec son nom dessus. » □

JÉHOVAH

Pétition contre les Témoins de Jehovah à Saint-Pierre

raisons mercantiles. « Chaque autocollant coûte 0,75 \$ et je le vends 2 \$. Les profits éventuels, je m'engage à les remettre à un organisme de charité sans liens religieux. »

À l'hôtel de ville de Saint-Pierre, on était au courant de la pétition mais on précisait que les conseillers n'ont pas été saisis officiellement du dossier et n'en ont donc pas discuté.

Et chez les Témoins de Jehovah, comment réagit-on?

« On a déjà vu des mouvements similaires ailleurs, admet Yvon Blanchette, un Ancien de la congrégation Champlain, à Verdun. Mais cela s'est apaisé. »

M. Richard Desormeaux, Ancien de la congrégation de Ville Emard, rappelle même: « Avec Duplessis, on est allé jusqu'en Cour suprême. On y a confirmé notre droit d'aller ainsi, de maison en maison. »

À la Commission des droits de la personne, M. Robert Sylvestre rappelait en effet que le cas Roncarelli versus Duplessis a confirmé le droit des Témoins de Jehovah de faire du porte-à-porte. Selon lui, de la même façon, les résidents de Saint-Pierre ont le droit, s'ils le veulent, de communiquer par autocollant leur message aux Témoins de Jehovah, si ce message ne comporte rien de haineux.

« Les gens qui ne veulent vraiment pas nous parler ou recevoir notre visite, on respecte ça, mais habituellement, on reviendra un an plus tard, explique M. Blanchette. Ils peuvent être démentés ou avoir changé d'idée... »

M. Desormeaux parle plutôt d'une période minimale de deux ans et précise: « Si on voit un tel message, on respecte la volonté de la personne et on ne frappe pas. Les visites sont d'ailleurs faites de façon très organisée. Tous les territoires sont identifiés, les langues qu'on parle à chaque adresse, le type d'accueil qu'on reçoit. Dans certains cas, on indique clairement que les gens ne veulent pas nous recevoir. »

Selon lui, il est toutefois rare que les Témoins de Jehovah soient mal reçus: « Les gens sont plus libéraux qu'avant. Et puis, on ne commence jamais avant 9h30 le matin. »

Le samedi, c'est quand même tôt, peut-on répliquer.

— Oui, mais si les rideaux sont fermés, on reviendra plus tard. On est raisonnable. On ne veut pas s'attirer l'ostracisme.

Un autocollant « Pas de colporteurs » n'aura toutefois aucun effet. « Ça n'a rien à voir avec nous. Nous ne vendons rien. »

Les Témoins de Jehovah ne sont pas obligés de faire du porte-à-porte. Enfin, pas officiellement! « Mais il est difficile d'être Témoin sans prêcher », déclare M. Desormeaux.

M. Blanchette confirme: « Il y a 18 ans que je suis Témoin. Au début, comme tout le monde, j'ai dit: 'Je vais TOUT faire, sauf du porte-à-porte'. Pourtant, après quelques mois d'études de la Bible, j'ai eu envie moi aussi de propager le message. »

S'il avoue que les « portes claquent parfois assez durement », il rappelle que, d'une seule congrégation, la région comprenant Ville Emard, LaSalle, Côte-Saint-Paul, Verdun et Pointe-Saint-Charles compte maintenant trois congrégations françaises, deux de langue anglaise et une italienne. En train de construire une nouvelle salle du Royaume à LaSalle, M. Pierre Nadeau, de la congrégation locale qui couvre aussi Saint-Pierre, n'était pas disponible.

Mais M. Blanchette assure que cette méthode du porte-à-porte demeure, à cause du contact humain assuré, le plus efficace. « Si certaines personnes ne nous avaient pas accueillis, nous n'en serions pas là. Le mouvement ne cesse de progresser. Les gens réalisent qu'ils ne peuvent compter sur le système dans lequel on vit. En apprenant les promesses de la Bible, ils réalisent qu'il y a tout de même un espoir... »

Selon M. Desormeaux, on compte 103 000 Témoins de Jehovah au Canada, dont 21 000 ou 22 000 au Québec. « Il y en a partout. Avec la chute du régime en Pologne, environ 100 000 Témoins se sont manifestés. Évidemment, sous le régime communiste, ils ne faisaient pas de porte-à-porte comme ici. Ça se faisait autrement... » □

QUESTION

La question référendaire déposée le 9 septembre et adoptée le 15

campagne référendaire qui s'amorce.

Procédure

Les événements vont se précipiter au cours des prochains jours. D'abord, les députés seront appelés dès demain à amender la Loi 150 de façon à ce que le référendum ne porte pas sur la souveraineté, mais plutôt sur les offres fédérales. Il ne s'agit pas d'amendements majeurs, a précisé le ministre Pagé. Les députés vont débattre de cette question demain, vendredi et mardi de la semaine prochaine. « Nous siégeons durant trois jours pour permettre à l'opposition de profiter de son droit de parole, même s'il s'agit d'une procédure où les règles habituelles sont suspendues », a dit M. Pagé.

Dès le lendemain, le 9 septembre, la question référendaire sera déposée pour permettre un débat de 35 heures, selon les règles cette fois. Le 15 septembre, a précisé M. Pagé, la question sera adoptée par l'Assemblée nationale.

Selon des informations obtenues hier soir par La Presse, tout

sera mis en place dès le 8 septembre, dans chacun des comtés, pour permettre la tenue du référendum le 26 octobre. Cela implique le recensement, le choix des directeurs de scrutin, la location de locaux, etc. Parallèlement au débat, la formation des comités-parapluies, ceux du « non » et du « oui », sera entreprise dès le dépôt de la question référendaire pour permettre à chacun des députés de choisir le camp de son choix. C'est à ce moment que certains députés, comme Jean-Guy Saint-Roch, de Drummondville, devront faire un choix définitif.

Durant une période de 18 jours suivant le dépôt de la question référendaire devant l'Assemblée nationale, toute publicité pour l'une ou l'autre des options est formellement interdite. Cela veut dire que la campagne référendaire avec publicité sera véritablement déclenchée le 27 septembre, donnant aux deux camps un mois pour croiser le fer.

Déjà, la fébrilité est grande chez les libéraux et les péquistes pour entreprendre cette course. Plusieurs ministres, hier soir, ont manifesté leur satisfaction de pouvoir faire porter la question référendaire non pas sur la souveraineté, mais plutôt sur la teneur de l'entente constitutionnelle intervenue le 22 août entre le Québec, Ottawa, les autres provinces et territoires et les dirigeants autochtones.

Le ministre des Affaires internationales John Ciaccia résume ainsi la pensée de la plupart de ses collègues: « Depuis 19 ans, je dis non au séparatisme. Cette fois, je veux dire oui au fédéralisme. C'est beaucoup plus positif, à mon avis. Mais inévitablement, nous serons forcés de parler de séparatisme, le camp adverse voulant faire dévier le débat. »

Conseillers politiques, consultants et experts s'affairaient hier soir, au bureau du premier ministre, à mettre en place le processus référendaire.

Enfin, on peut s'attendre à un débat corsé à l'Assemblée nationale, car l'opposition va crier bien fort son indignation devant le fait que la souveraineté ne sera pas proposée comme solution de rechange aux Québécois. □

Trois nouveaux records de froid en août

ÉRIC CLÉMENT

■ Avec une température moyenne de 18,7 C, le mois d'août que l'on vient de quitter a été l'un des mois d'août les plus froids de ces dix dernières années, à Montréal, le plus chaud mois d'août restant celui de 1947 avec une moyenne de 22,5 C.

Il faut en effet remonter au mois d'août 86 pour trouver une température moyenne plus basse, soit 18,4 C. Le record étant août 82 avec une moyenne de 17,2 C dans la métropole. Trois nouveaux records de froid pour un mois d'août ont été enregistrés par le Bureau météorologique de Montréal: le 1er août, avec 21,1 C, soit aussi froid qu'en 1947; le 13 août, avec 8,3 C (1957; 9,3 C); enfin, le 20 août, avec 16 C, soit près de deux degrés de moins qu'en 1977.

La semaine la plus chaude du mois aura été celle du 22 au 28 août avec une température moyenne de 21,7 C, soit 2,8 C au-dessus de la normale.

Notre mois d'août, peu pluvieux avec 70 mm au lieu des 111 mm de précipitation l'an dernier, a été avare en rayons de soleil puisque nous n'avons eu droit qu'à 198,7 heures d'ensoleillement, soit 41 heures de moins que normalement.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donneurs de sang, 2991, Sherbrooke est, Centre commercial Maisonneuve (Métro Préfontaine), de 9h à 18h;
- à Vaudreuil: Organisée par l'Association des pompiers de Vaudreuil-Dorion, Caserne des pompiers, 11, boul. Jeannotte, de 14h30 à 20h30;
- à Dollard-des-Ormeaux: Caserne des pompiers, 10, Chemin Sunnydale, de 14h30 à 20h30.

LE SOLEIL

Indice ultraviolet B du 2 septembre à Montréal

0	4	7	10
Bas		Modéré	
Coup de soleil (en minutes)		Élevé	
60	30	20	15

L'indice UVB s'applique par temps ensoleillé ou sous une couche de nuages minces ou partiels. Avec un indice UVB inférieur à 4, le soleil a peu d'effet sur la peau exposée. Avec un indice modéré de 4 à 7, il est recommandé d'utiliser une crème solaire ou de porter un chapeau et des manches longues. Avec un indice élevé de plus de 7, il est possible d'avoir un coup de soleil après un temps relativement court.

Ville	Max UVB	à	UVB plus de 4
Hull/Ottawa	6,0	13h03	11h à 15h
Montréal	5,9	12h55	11h à 15h
Ste-Agathe	5,6	12h57	11h à 15h
Sherbrooke	5,7	12h47	11h à 15h
Drummondville	5,6	12h50	11h à 15h
Québec	5,4	12h46	11h à 15h

© 1992 MTI Inc.

La Quotidienne à trois chiffres **420**
tirage d'hier à quatre chiffres **5742**

ABONNEMENT Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h30	285-6911	ANNONCES CLASSÉES Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h30 à 17h30	285-7111
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	285-7202
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7306
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7265
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 — Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

MERCREDI 2 SEPTEMBRE 1992 **36-3-01**

DES CROISIÈRES ET EXCURSIONS MEMORABLES AU NOUVEAU VIEUX-PORT.

LES CROISIÈRES DU PORT
Prenez le large pour une inoubliable croisière de jour ou de nuit et découvrez les charmes du St-Laurent.

AMPHIBUS KAMADA
Un autobus amphibie incontournable, unique en Amérique.

LE BATEAU-MOUCHE
Un petit air de Paris en plein cœur du Vieux-Port. Excursions romantiques ou diurnes romantiques.

SAUTE-MOUTONS
Une expérience inoubliable en -jet boat- à travers les rapides de Lachine.

...Et plusieurs autres activités!

496-PORT

250 paniers d'articles scolaires distribués à Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Après les paniers de Noël, pourquoi pas les paniers d'articles scolaires? Il s'agit d'une initiative d'Action intervention jeunesse de Laval pour aider des familles défavorisées de l'île Jésus et tenter ainsi de diminuer le nombre de décrocheurs, qui serait plus élevé dans ces familles.

Grâce à l'aide de 35 commanditaires, des bénévoles ont distribué 250 paniers comprenant divers effets scolaires allant jusqu'au dictionnaire.

Les responsables d'Action intervention jeunesse ont contacté divers organismes sociaux de Laval qui ont fourni une liste de familles ayant besoin d'une telle aide. Pour ramasser de l'argent, un tirage a été organisé ainsi qu'une épluchette de blé d'Inde.

Des trois plus importantes villes de la province, c'est à Laval que l'on retrouve le plus grand nombre de décrocheurs. Au Québec le pourcentage est de 26,4 p. cent, à Montréal de 33,8 p. cent et à Laval de 34,8 p. cent. Et ces jeunes en majorité proviennent de familles défavorisées.

Le porte-parole d'Action intervention jeunesse, Alain Gariépy, a déclaré hier que si les bénévoles avaient pu recueillir le matériel nécessaire pour faire 500 paniers, ils auraient été distribués facilement.

Dans l'île Jésus, plusieurs familles très défavorisées n'ont pas les moyens de procurer à leurs enfants le nécessaire pour aller en classe. Cette situation force plusieurs garçons et filles à lâcher l'école avant la fin de leurs études.

Les jumelles Vicky et Penny Vilagos, médaillées d'argent aux Jeux de Barcelone, sont venues expliquer pourquoi il est important de terminer ses études. Ces deux athlètes savent de quoi elles parlent car elles ont tenu à poursuivre leurs études universitaires, tout en faisant de la nage synchronisée.

Par ailleurs, Action intervention jeunesse a reçu l'aide du député de Laval-Est, Vincent Della Noce, et de celui de Vimont, Benoît Fradet. M. Della Noce a octroyé un montant de 7995 \$ qui a servi à défrayer les coûts de trois employés durant 36 semaines dans le cadre du programme Défi.

Le p'tit Julien prend ça mollo!

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Le petit Julien Béliveau-Côté se repose actuellement à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal après ses aventures forestières de Moncerf. Disparu depuis le mercredi 25 août au soir, il devait être retrouvé par un hélicoptère des Forces canadiennes le lundi 31 août vers midi, apparemment en bonne santé.

Le garçon de neuf ans pourrait, si sa mère y consentait, devenir la vedette d'une des émissions jeunesse de Radio-Canada, *Vazimolo* — samedi mat., 7 h 30 — sur la survie en forêt. Hier, la chercheuse de l'émission tentait d'entrer en contact avec la famille de Julien.

En camping sauvage avec son père, Bernard Côté, et un groupe américain, le Regroupement Rainbow, le garçon s'est perdu dans les bois aux alentours du lac à l'Ours et a passé cinq nuits et quatre jours seul en forêt, se nourrissant de baies et s'abritant la nuit sous des sapins avec de la fougère comme lit. Une expérience dont l'animateur de *Vazimolo*, André Robitaille, aimerait faire profiter son jeune auditoire. Mais pour le moment, Mme Béliveau, qui a la garde légale de l'enfant, «refuse toute entrevue avec les journalistes pour elle et son fils», selon un communiqué émis par Sainte-Justine.

Malgré quelques coupures, a annoncé l'hôpital Sainte-Justine, l'état de santé de Julien est bon, même s'il est encore faible. Il est rehydraté par soluté et subit toute une batterie de tests et d'examen. L'hôpital fait savoir que s'il y a d'autres nouvelles, un autre communiqué sera émis.



Me Maryse Casavant, 24 heures après son aventure, se sent encore un peu engourdie.

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Me Maryse Casavant croyait sa dernière heure venue!

Elle a été prise en otage par un ex-client, lundi à St-Jérôme

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉROME

■ «Durant quelque minutes, je m'étais abandonnée, soumise à la volonté divine. Je croyais que ma dernière heure était arrivée. Je me suis dit: 'C'est mon heure, c'est comme ça que ça se passe, c'est ici que ça se finit'. Je me suis dit: 'Que Ta volonté soit faite'.»

Me Maryse Casavant, une avocate de 30 ans tenue en otage par un ancien client armé d'un fusil durant près de deux heures, lundi à Saint-Jérôme, cherche ses mots.

Assise dans son bureau, elle s'excuse, nerveusement, avant de poursuivre: «Il faut être toujours prêt, on ne sait jamais si l'on n'est pas en train de vivre la dernière minute de notre vie. Quand on regarde le journal, on dit: 'Ah! il est arrivé de quoi à quelqu'un d'autre' (faisant référence aux trois meurtres de vendredi soir). On laisse les enfants le matin à la garderie, le conjoint, on les embrasse. Je pense qu'il faut faire attention de vivre chaque minute de notre vie comme si c'était la dernière. Il faut être vigilant, faire attention à ses paroles, à ses pensées et à ses actes, parce que ce n'est pas sûr que l'on pourra se rattraper».

À plusieurs reprises hier, lors de l'entrevue avec *La Presse*, Maryse Casavant, une femme toute menue, a eu des bons mots pour son ravisseur, Gilles Richer. Ce dernier n'a pas accepté son divorce, la perte de la garde de son enfant, et il tient Me Casavant responsable de ses malheurs. L'avocate affirme que dans cette affaire, les procédures se sont terminées par un consentement des parties, entériné par un jugement.

«Après qu'il a accepté de me relâcher, je me suis approchée de lui et je lui ai touché le bras, puis je lui ai dit: 'Une dernière fois, je veux vous dire que si je vous ai fait du mal, ce n'est pas volontaire de ma part, je m'en excuse. Je vous souhaite que tout se passe bien. Prenez soin de vous, faites attention à vous'. Puis, il m'a dit: 'Tu sais, il n'y a pas de balle dans le fusil'.»

Cri de détresse

Pour elle, Gilles Richer n'est pas un forcené, ni un agressif. «C'est un homme qui souffre, il avait un cri de détresse à lancer. Il s'est servi de moi pour le faire. Moi, je représente le système judiciaire et tout ce qui l'a frustré», a expliqué l'avocate, qui a passé une bonne partie de la nuit de lundi à mardi à tricoter, tout en se posant de nombreuses questions.

Pendant que Me Casavant racontait tout cela à *La Presse*, à moins d'un kilomètre de là, Gilles Richer comparait devant le juge Roger Lagarde, au Palais de justice de Saint-Jérôme, sous quatre chefs d'accusation: séquestration, utilisation d'une arme à feu, possession d'une arme dans un dessein dangereux et voies de fait avec une arme. Sa requête en cautionnement aura lieu aujourd'hui.

Il n'a fait qu'une brève apparition dans la salle

d'audience. Il semblait calme. Des proches prenaient place parmi l'assistance.

Quand elle a vu arriver cet homme dans la cinquantaine, vers 14 h 40 lundi, Maryse Casavant l'a tout de suite reconnu.

En la voyant, il a lancé: «Vous avez ruiné ma vie».

Par la suite, Gilles Richer a ordonné à la secrétaire de Me Casavant de quitter les lieux. Celle-ci a refusé.

Me Casavant raconte: «Elle s'est mise à pleurer, je lui ai suggéré de faire ce qu'il disait. Elle a repris: 'Vous ne lui ferez pas de mal, elle est tellement fine'. Il lui a répondu: 'Inquietez-vous pas, je ne lui ferai pas de mal. Si j'avais eu à la descendre, ça serait déjà fait'».

À ce moment, Me Casavant craignait encore pour sa vie. «Vous ne pouvez pas savoir la peur qu'on a lorsqu'on croit que sa dernière heure est arrivée», reprend-elle avec émotion.

Selon elle, Gilles Richer a beaucoup souffert lors de sa rupture avec sa femme, qui a eu la garde de sa fille. «Au lieu de se calmer avec le temps, sa souffrance s'est amplifiée», croit-elle.

Pendant les événements, Gilles Richer était assis devant elle, le canon de son arme toujours pointé vers le plancher. «À mesure que le temps passait, je ne me sentais plus menacée. Mais pas en sécurité non plus. Je pensais à chaque geste que je faisais afin de ne rien provoquer. Quand il m'a demandé de téléphoner à CKAC, je lui ai dit que je n'avais pas l'annuaire de Montréal. J'ai demandé si je pouvais faire le 411. Il a répondu: 'Pas le 911, la police'. Non, le 411 c'est l'information», ai-je repris.

«Après avoir parlé avec Michel Beaudry, il m'a demandé de contacter un avocat, de l'extérieur Saint-Jérôme. Puis, il m'a donné le nom de Me Lawrence Corriveau, à Québec. «Me Corriveau a tout de suite compris, il a été excellent. Il lui a tout expliqué. Étant donné que Me Corriveau ne pouvait pas venir sur-le-champ, il a suggéré de s'adresser à un collègue de Saint-Jérôme qui pourrait l'aider. Celui-ci était au Palais de justice, impossible de le rejoindre. J'ai donc suggéré à M. Richer d'avoir recours à la police municipale pour qu'elle aille le chercher».

«Comme je me préparais à appeler la police, mon autre appareil a sonné. C'était le négociateur de la Sûreté du Québec, l'agent Denis Richer, pour m'informer qu'il arrivait. Il a parlé aussi à Gilles Richer et c'est à ce moment qu'il a décidé de me laisser aller. Avant que je quitte mon bureau, Gilles Richer m'a dit de ne pas oublier mon sac à main. C'est lui qui a ouvert la porte qu'il avait verrouillée.»

Gilles Richer s'est rendu quelques minutes plus tard.

— Comment vous sentez-vous, 24 heures après avoir vécu la pire période de votre vie?

— Engourdie, avec de la difficulté à fonctionner dans mon quotidien, de répondre Me Casavant, qui pratique le droit depuis sept ans.

256 kilos de haschisch saisis par hasard dans le port de Montréal

ANDRÉ CÉDILOT

■ Un coup de chance inouï des douaniers du port de Montréal a empêché l'entrée au pays de 256 kilos de haschisch dissimulés dans une cargaison maritime de noix d'acajou. La drogue a une valeur marchande de quatre millions.

L'important stock a été découvert vendredi dans un conteneur rempli de 1200 caissons de métal servant à conserver la fraîcheur des noix durant leur long périple depuis la Chine. La drogue, soigneusement emballée en sachets de un à trois kilos, était cachée dans 24 de ces contenants!

Selon le chef de la répression de la contrebande de Douanes et Accise Canada, à Montréal, M. Raymond Archambault, cette saisie est carrément le fruit du hasard.

«Contrairement à l'habitude, nous n'avions aucune raison de croire qu'il s'agissait d'un chargement suspect», a-t-il dit hier en conférence de presse.

Depuis quelques années, dans le but d'enrayer le trafic des drogues, les douaniers canadiens passent à la loupe les documents de dédouanage. Cette pratique leur fournit des indices qui les amènent parfois à vérifier des cargaisons qui pourraient contenir des marchandises illégales.

Or, si l'on en croit M. Archambault, aucun des chargements entreposés dans le ventre des trois gros cargos qui mouillaient dans le port de Montréal, vendredi, ne semblait louche. À lui seul, le bateau transportant les noix d'acajou contenait pas moins de 1500 conteneurs. «On a choisi ce conteneur simplement pour maintenir notre vigilance», soutient M. Archambault, ravi du succès de ses hommes.

Selon la procédure habituelle, les enquêteurs spéciaux ont expédié le conteneur au centre d'inspection maritime, où des vérifications électroniques sophistiquées ont permis de découvrir, petit à petit, l'importante quantité de haschisch.

Saisi du dossier, les policiers de la brigade des stupéfiants de la GRC auraient conclu que le transporteur maritime et l'homme d'affaires qui a importé les noix n'avaient rien à voir avec cette histoire de contrebande.

Le haschisch, présumant les enquêteurs fédéraux, aurait été placé au milieu des contenants de noix lors d'une des nombreuses étapes qui ont marqué son transport terrestre et maritime depuis la Chine. Des analyses sont en cours pour déterminer le pays qui a produit le haschisch confisqué.

L'an passé, les douaniers affirmèrent avoir fouillé de fond en comble environ 600 des quelque 570000 conteneurs qui ont été débarqués au port de Montréal. Il y a un an presque jour pour jour, ils avaient mis la main sur un chargement de ballots de coton qui cachaient 500 kilos de haschisch.

Il arrive aussi, selon M. Archambault, que les douaniers montréalais relient de précieuses informations à leurs collègues d'autres pays ou d'ailleurs au Canada. Ces derniers mois, ils ont notamment contribué à des enquêtes qui se sont conclues par trois importantes saisies de cocaïne et de haschisch dans les ports de Halifax, New York et Philadelphie.

À Montréal même, que ce soit dans les aéroports, aux postes frontaliers ou dans le port, ils ont procédé depuis le début de l'année à 45 saisies de diverses drogues pour des montants totalisant 55 millions.

Épuisé après une longue poursuite, un voleur se rend à la police de Repentigny

ANDRÉ CÉDILOT

■ Un cagoulard armé a été arrêté, hier après-midi, après avoir tenté vainement de semer trois citoyens qui l'avaient pris en chasse à la suite du vol d'un sac d'argent, dans une caisse populaire de Repentigny.

Le suspect, Roger Côté, 45 ans, doit comparaître aujourd'hui en Cour du Québec, à Joliette, pour répondre d'une brochette d'accusations de vol, déguisement, possession d'arme et peut-être même tentative de meurtre pour avoir tiré un coup de feu en direction de ses trois poursuivants.

Côté était en liberté illégale, n'ayant pas été revu depuis deux mois au centre de transition qui l'avait sous sa garde. Il profitait du programme dit de semi-liberté de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

Il était 12 h 30 lorsque le prévenu, tenant un revolver dans ses mains gantées et le visage couvert d'un passe-montagne, a fait irruption à la Caisse populaire Meilleur, rue Iberville, à Repentigny, en criant: «C'est un hold up!»

Après avoir maîtrisé un gardien de sécurité, le voleur a enjambé le comptoir de service et exigé le sac rempli de chèques et d'argent liquide qu'avaient délivré quelques heures plus tôt des convoyeurs de la firme Secur.

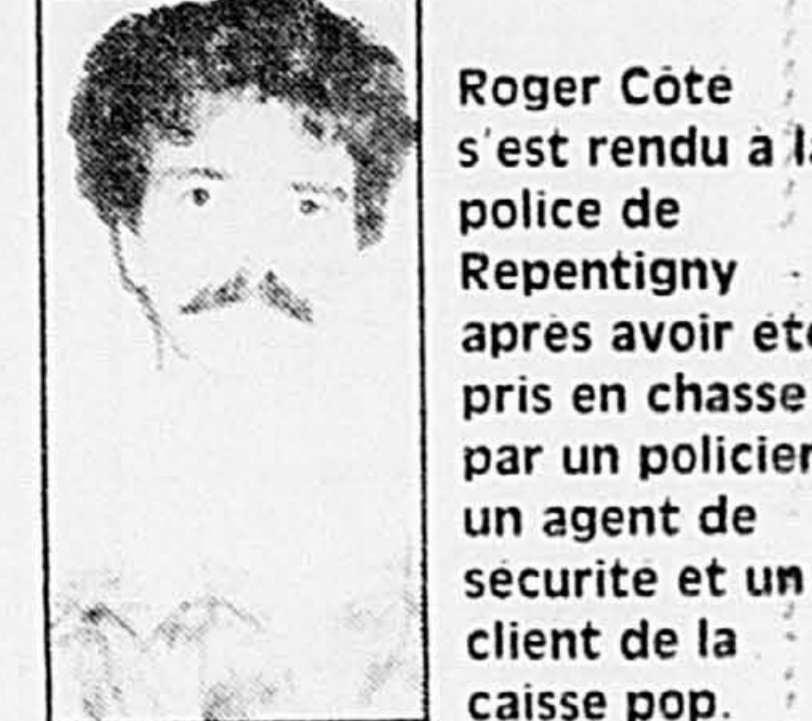
Le malfaiteur n'avait pas sitôt franchi la porte que l'agent de sécurité, accompagné d'un employé de la caisse et d'un client — on devait apprendre plus tard qu'il s'agissait d'un policier de la CUM en congé — se sont mis à ses trousses.

Au moment de monter dans une voiture en stationnement, il aurait tenté d'effrayer ses poursuivants en ouvrant le feu vers eux. Devant leur ténacité, il a poursuivi sa course de plus belle dans les rues, puis à l'arrière des maisons d'un quartier résidentiel.

Dans sa course, il aurait laissé tomber sa cagoule, ses gants et lancé le sac plein d'argent dans une poubelle. À bout de souffle, et son revolver toujours accroché à la ceinture, il s'est rendu sans résister aux agents Jean-Charles Koch et Stéphane Brosseau, de la police municipale de Repentigny.



PHOTO MAURICE THIBODEAU, collaboration spéciale



Roger Côté s'est rendu à la police de Repentigny après avoir été pris en chasse par un policier, un agent de sécurité et un client de la caisse pop.

Ces deux patrouilleurs avaient été informés minute par minute du déroulement spectaculaire de l'affaire, puisque l'un des citoyens qui participait à la chasse à l'homme était en possession d'un téléphone cellulaire.

En fin de journée, le détective Jean Lapointe s'affairait à faire le décompte du butin retrouvé. Il cherchait aussi à savoir si le prévenu pouvait être relié à d'autres crimes commis à Repentigny ou ailleurs.

2 000 000\$ D'INVENTAIRE



H. LALONDE & FRÈRE
LTÉE
4800, av. du Parc, Montréal 271-3555

TAPIS

- CHINOIS
- INDIEN
- PAKISTANAIS
- MODERNES

Les plus importants spécialistes en tapis depuis 75 ans
Venez comparer nos prix et qualités



P.-P. Lalonde Ltée
1824, boul. Le Corbusier, Laval
(Au nord du boul. Saint-Martin)
(Par l'autoroute 15, sortie B)
682-6501

En Ontario, les couples gay pourront bénéficier des mêmes avantages sociaux que les autres conjoints

SUZANNE DANSEREAU
de la Presse Canadienne
TORONTO

■ Dans une décision sans précédent au Canada, la commission d'enquête sur les droits de la personne de l'Ontario vient d'ordonner au gouvernement de cette province de permettre aux survivants de couples gay de recevoir les primes de régime de retraite de leur conjoint.

La commission a invalidé la notion de «statut marital» contenue dans les lois ontariennes. Cette notion, où le conjoint est défini comme un partenaire de sexe opposé, constitue de la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et va donc à l'encontre de la Charte canadienne des droits et libertés, a statué la commission.

Si le gouvernement de l'Ontario accepte ce jugement — il a toujours le choix de le porter en appel —, il devra modifier 79 lois où l'on trouve la définition du «statut marital».

Joint à Port Stanton, où les membres du cabinet ontarien sont réunis, le ministre de la Justice, Howard Hampton, a laissé entendre qu'il ne porterait pas la cause en appel.

La cause est née en 1988, lorsque M. Michael Leshner, un fonctionnaire du gouvernement ontarien — avocat au ministère de la Justice — a voulu faire bénéficier son conjoint du régime d'assurance-maladie et du programme de soins dentaires de la compagnie, en plus de vouloir l'inscrire comme bénéficiaire de son régime de retraite en cas de décès.

En juin 1991, le gouvernement a acquiescé partiellement à la demande de M. Leshner en permettant à ses employés homosexuels (gay ou lesbiennes) d'inscrire leurs conjoints comme bénéficiaires des avantages sociaux et des soins dentaires. Mais il n'a pas agi dans le dossier des régimes de retraite, sous prétexte que la loi fédérale sur les impôts l'en empêchait.

La commission a estimé hier que le gouvernement provincial avait été «trainard» dans ce dossier.



Michael Leshner, à droite, son conjoint, Mark Stark, jubilaient hier.

sier et lui a suggéré de poursuivre son lobby à Ottawa.

De l'avis de Michael Leshner, le jugement d'hier constitue un précédent au Canada et peut-être en Amérique du Nord. Ce qui est sûr, c'est qu'il contribue à faire de

l'Ontario un endroit à l'avant-garde dans la lutte du mouvement gai.

La Ville de Toronto, depuis un mois, permet à ses employés gay d'inscrire leur conjoint du même sexe à ses programmes d'avantages sociaux.

Meurtre commis à Joliette

ÉRIC CLÉMENT

■ Deuxième meurtre de l'année dans la région de Joliette.

M. Alain Richard, âgé de 46 ans, a été trouvé sans vie, hier après-midi, à l'intérieur de sa résidence du 282, rue Saint-Barthélemy Nord, à Joliette.

Selon la Sûreté du Québec, c'est un ami de M. Richard qui a fait la macabre découverte vers 13h. Cette personne aurait informé le frère de la victime qu'il devait se rendre chez elle. Le frère

de M. Richard a informé la police vers 13h45 que son frère gisait dans la cuisine de son logement.

Selon les premières constatations, il semble qu'Alain Richard ait été tué avec un objet contondant, peut-être une arme blanche.

Un coroner s'est rendu sur les lieux, hier après-midi. Le corps a été transporté en soirée à l'Institut médico-légal de Montréal où une autopsie devrait être pratiquée aujourd'hui. L'unité des crimes contre la personne, de la Sûreté du Québec, a ouvert une enquête.

Un homme meurt électrocuté

■ Un homme de 35 ans qui effectuait des travaux de rénovation électrique dans l'édifice YMCA du 4585, ouest, rue Sherbrooke, est décédé hier, après avoir été foudroyé par une décharge électrique de 110 volts, à environ 14h30.

Le contracteur en travaux d'électricité, qui réalisait un contrat de rénovation pour le YMCA de Westmount, était en train de poser du placo-plâtre lorsqu'il aurait touché accidentel-

lement un fil électrique de 110 volts, un voltage couramment utilisé dans les résidences québécoises.

Conduit dans un état critique par Urgences Santé à l'Hôpital général de Montréal, l'homme est mort des suites de ses blessures.

La Commission de santé et de sécurité au travail (CSST) a ouvert une enquête, afin de connaître les circonstances exactes de cet accident de travail.

Enquête en cautionnement d'un présumé agresseur

■ Un Longueuillois âgé de 34 ans devrait subir son enquête en cautionnement en Cour du Québec, demain, après avoir été accusé la semaine dernière d'agression sexuelle et de voies de fait causant des lésions sur la gérante de l'immeuble qu'il habitait.

L'accusé, Jean-Claude Tremblay, a présumément agressé la responsable de la conciergerie située Chemin de Chambly, le 22 août, au moment où la dame, âgée de 42 ans, était seule dans son bureau. De source policière,

l'agresseur a sévèrement battu sa victime avant de l'agresser sexuellement.

Selon la police, la dame s'est rendue par ses propres moyens à l'hôpital Pierre-Boucher et a dû par la suite être transportée à l'hôpital Saint-Luc, à Montréal, à cause de complications.

Les détectives longueuillois Gilles Poirier et Michel Viau ont arrêté Tremblay le 25 août et l'homme a comparu le lendemain.

Un incendiaire fait peur aux locataires d'un immeuble dans l'est de Montréal

ÉRIC CLÉMENT

■ Les locataires du 1380, est, Sainte-Catherine ont peur: depuis plusieurs mois, une main criminelle déclenche régulièrement l'alarme d'incendie et allume des feux dans leur immeuble. Cela est encore arrivé jeudi dernier et une personne a même dû être emmenée à l'hôpital Notre-Dame à la suite d'une intoxication.

Deux fausses alarmes et deux débuts d'incendie, rapidement maîtrisés par les pompiers, ont eu lieu à la fin du mois de juillet: l'un dans un appartement et l'autre dans une buanderie de cet immeuble de 55 logements du village gai de Montréal. Puis, le mois dernier, il y a eu quatre fausses alarmes puis deux débuts d'incendie, la même nuit du 26 août, dans un local de rangement.

C'est à ce moment-là qu'un homme a été incommodé par la fumée en tentant d'éteindre le début d'incendie. Le lendemain, l'homme a dû être conduit à l'hôpital Notre-Dame, où il a subi une opération dimanche. Hier, son état de santé n'inspirait plus d'inquiétude.

Les deux concierges de l'édifice étant extenués et les locataires ne se sentant plus en sécurité, ils ont décidé d'en aviser la police de la Communauté urbaine de Montréal. Le sergent-détective Jean Roger, de la section des incendies criminels, est venu enquêter, hier, sur les lieux. Une personne a été appréhendée puis relâchée. L'enquête se poursuit mais les locataires ne sont pas rassurés pour autant.

Ces derniers ont exigé du propriétaire que des mesures de sécurité soient prises afin de limiter l'accès dans l'édifice. «La serrure d'entrée n'a pas été changée depuis plusieurs années, explique Pierre Desjardins, l'un des deux concierges. Et la caméra de surveillance ne fonctionne plus.»

D'autre part, les concierges affirment qu'ils n'entendent pas la sirène d'alarme de leur chambre

à coucher. Les locataires, persuadés qu'un pyromane a habité l'édifice jusqu'à la fin de semaine dernière, se sont organisés et ont

mis sur pied des rondes de surveillance, la nuit, tandis qu'ils vont présenter une requête devant la Régie du logement.

On s'exhibe en public!

AU MARCHÉ BONSECOURS.

350 ANS



MONTRÉAL fête

RÉSULTATS

Banco Tirage du 92-09-01

1	2	5	15	16
27	29	36	39	42
45	46	48	49	57
58	61	64	69	70

Prochain tirage: 92-09-02

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Visitez notre kiosque au niveau du métro près de McDonald pour avoir la chance de gagner des prix instantanés avec chaque preuve d'achat de 5\$ et plus.

Du 27 août au 5 septembre 1992

Retour à l'école à gratter

GAGNEZ

2000 \$ en prix instantanés

UNIVERSITY (COIN DE MAISONNEUVE)

Quantité limitée

Plus important que l'économie

La santé. À partir de dimanche, **La Presse** publiera, et ce tous les dimanches, un cahier consacré à la santé. Des dossiers-chocs, des sondages révélateurs, des découvertes fracassantes: tout sur le sujet qui, en bout de ligne, est peut-être le plus important de tous.

Je pense donc je lis

La Presse

Le cancer du poumon tuera bientôt plus de femmes que le cancer du sein

Presse Canadienne
OTTAWA

Le cancer du poumon est en voie de devenir la principale cause de décès du cancer chez les femmes, avant le cancer du sein, indiquent les chiffres rendus publics hier par Statistique Canada.

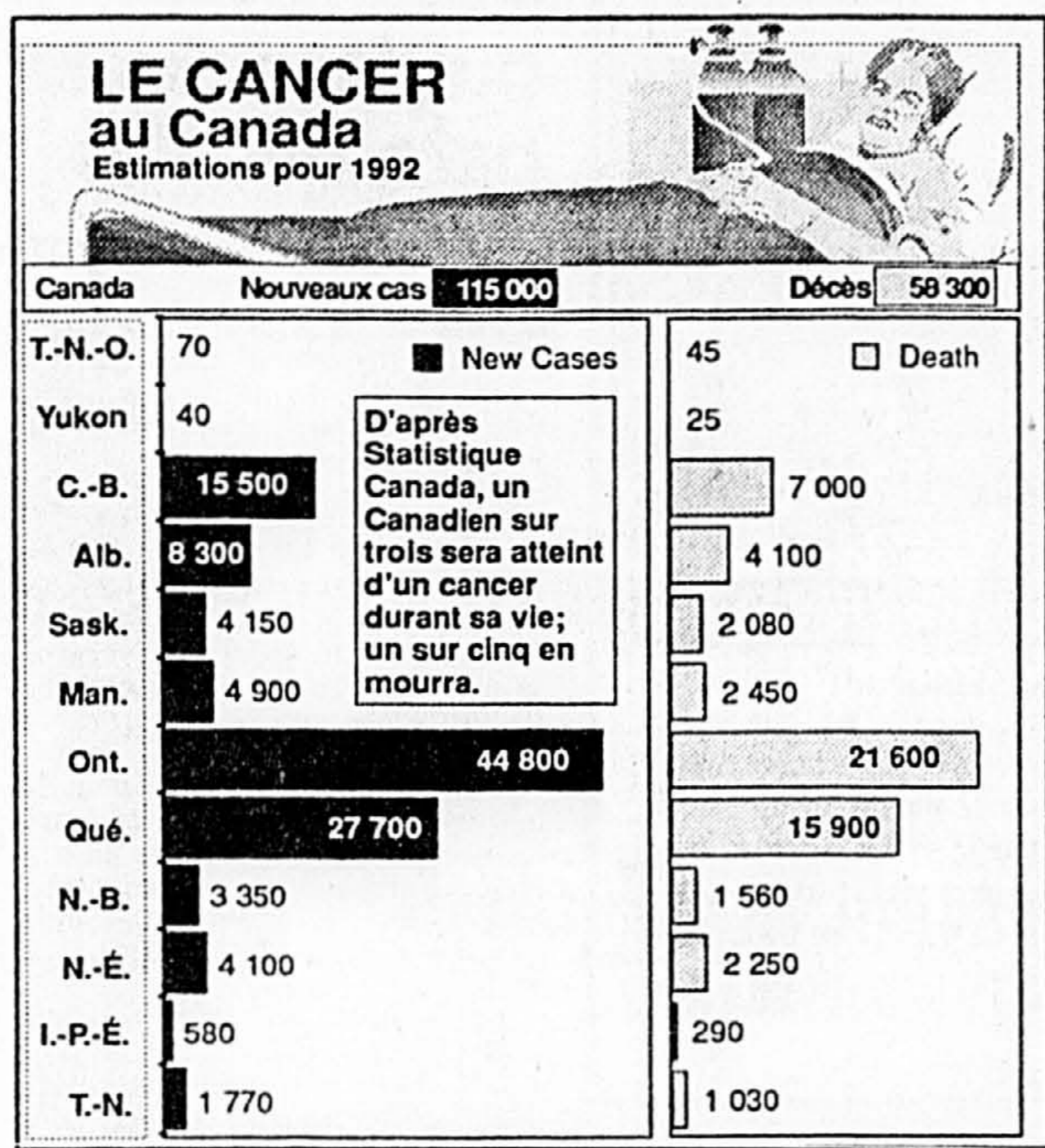
«Le taux de mortalité due au cancer du poumon chez les femmes continue de grimper de façon prononcée», a déclaré le docteur Jack Laidlaw, directeur des affaires médicales de la Société canadienne du cancer.

Il prédit qu'il ne faudra pas plus d'un an ou deux pour que le cancer du poumon supplante le cancer du sein comme principale cause de décès du cancer chez les femmes dans certaines provinces, particulièrement en Colombie-Britannique.

Certains experts relient cette tendance au tabac et attribuent l'augmentation de la mortalité due au cancer du poumon chez les femmes à la lenteur avec laquelle les fumeuses renoncent à leur habitude.

Dans l'édition 1992 de sa brochure sur le cancer, Statistique Canada évalue à 58 300 le nombre de Canadiens qui mourront du cancer cette année, et à 115 000 le nombre de nouveaux cas de cancer qui seront dépistés. Par comparaison, on estime qu'il y a eu 56 700 décès et 109 000 nouveaux cas en 1991.

Statistique Canada révèle aussi que le nombre de nouveaux cas de cancer a augmenté ces dernières années d'environ 3000 par an en moyenne. Un



Source: Statistique Canada

Tonia Cowan -- (PC)

Canadien sur trois risque d'être atteint de cancer pendant sa vie. Un Canadien sur quatre en mourra.

Le cancer du poumon demeure le plus répandu chez les hommes mais le nombre de cas et le taux de mortalité se sont stabilisés, vraisemblablement à cause d'une baisse du tabagisme.

Le cancer du sein reste celui qui fait le plus de victimes chez les femmes canadiennes en 1992, demontre l'étude.

Mais Statistique Canada calcule qu'environ 5000 femmes mourront du cancer du poumon cette année, à peine moins que les 5200 décès prévus chez les femmes atteintes de cancer du sein.

Déjà, on s'attend à ce qu'un plus grand nombre de femmes meurent du cancer du poumon que du cancer du sein cette année dans trois provinces: la Nouvelle-Ecosse, le Manitoba et la Colombie-Britannique.

La Cour donne raison à un médecin qui contestait ses conditions de travail

Une «grande victoire», pour l'Association des chirurgiens

MARTHA GAGNON

Mecontent de ses conditions de travail, un chirurgien de Chandler, le docteur Francis Remillard, 61 ans, a remporté une victoire en Cour supérieure contre l'hôpital régional qui l'obligeait à faire plusieurs journées de garde malgré ses protestations.

Dans un jugement qui a été accueilli avec satisfaction par l'Association des chirurgiens du Québec, le juge Édouard Martin, de la Cour supérieure, affirme que «le professionnel a le droit, même le devoir, de refuser une charge de travail qu'il considère trop lourde».

Impact

Il s'agit là d'une décision qui pourrait bien avoir un certain impact dans les milieux de la santé où les médecins se plaignent souvent de la fréquence des heures de garde. C'était d'ailleurs de la principale revendication des résidents lors de la dernière négociation avec le gouvernement. C'est la première fois qu'un médecin pousse aussi loin la contestation obligeant un tribunal à se prononcer sur la fréquence des heures de garde.

Le président de l'Association des chirurgiens généraux, le docteur Michel Talbot, affirme que le cas du docteur Remillard n'est pas isolé. D'après lui, il y a encore des hôpitaux où il n'y a qu'un ou deux chirurgiens qui doivent faire des heures de garde trop nombreuses. «Ce jugement est une grande victoire», dit-il. En 1989, l'association recommandait que l'obligation soit limitée à un maximum d'une journée de garde à chaque cinq jours. Et cela, d'autant plus que la moyenne d'âge des chirurgiens est élevée et que la relève se fait attendre.

Selon le juge Martin, «c'est le professionnel seul qui connaît ses

capacités». L'hôpital doit respecter la liberté individuelle et professionnelle du médecin.

Une semaine sur deux

Le docteur Remillard, avec l'appui de son association professionnelle, avait intenté un recours contre l'hôpital, dans lequel il contestait le règlement l'obligeant à être de garde une semaine sur deux. «J'ai réalisé que ma résistance physique et mentale ne pouvait me permettre de continuer encore longtemps un tel régime de travail», déclarait le chirurgien qui proposait de ne faire qu'une semaine de garde par mois.

Le docteur Remillard a décidé de porter sa cause devant le tribunal pour «assurer à d'autres chirurgiens généraux qui lui succéderont des conditions de pratique médicale et chirurgicale acceptables et garantes de la santé du public et d'une bonne qualité de services».

Dans son jugement, le juge Martin insiste sur le fait qu'il n'y a ni cardiologue, ni obstétricien, ni aucun autre spécialiste sauf un anesthésiste à l'hôpital de Chandler. «Le chirurgien de garde doit donc être prêt à toute situation.» Pour le docteur Remillard, le chirurgien est, en quelque sorte, le «dépanneur des médecins».

Le procureur général du Québec, qui était mis en cause, a produit un plaidoyer dans lequel il soutient que les ressources sont suffisantes à l'hôpital de Chandler.

Appelé à témoigner dans cette cause, le docteur Paul Roy, chirurgien d'expérience, donnait l'exemple de deux hôpitaux de Québec, l'Enfant-Jésus et l'Hôtel-Dieu, où, dans le premier cas, un chirurgien général assume en moyenne une garde par sept jours alors que dans le second, c'est une journée de garde sur cinq jours.

Un autre chirurgien de 63 ans,

le docteur Alban Gagnon, qui pratique depuis plusieurs années à l'hôpital de la Baie des Chaleurs, a raconté qu'il avait demandé une diminution de ses heures de garde après qu'il se soit endormi au volant de sa voiture en rentrant chez lui après une nuit de travail.

Quant au docteur Remillard, c'est un événement survenu une nuit à l'hôpital qui l'a amené à réclamer un changement d'horaire. Etant de garde, on l'a appelé parce que l'on craignait des complications à la suite d'un accouchement. Un cas de «rétention placentaire». Lorsqu'il est arrivé à l'hôpital, le chirurgien a constaté que la «patiente avait été laissée seule sans surveillance adéquate, alors que sa sécurité et sa vie étaient menacées». Il a rédigé un rapport et adressé des blâmes à certaines personnes.

Cet événement l'a fait réfléchir sur les lourdes responsabilités professionnelles qu'il devait assumer durant les périodes de garde. Auparavant, il avait assumé seul la charge de chirurgien durant sept mois parce que son collègue était malade.

DONNEZ-MOI DES AILES



SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC
2300, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec, H3J 2R5
Tel: (514) 937-6171

Pour la fête du travail

La chance va tourner en votre faveur!

AU MARCHÉ BONSECOURS

Il n'est plus nécessaire d'être «apparenté» au malade pour faire un don de moelle osseuse

PIERRE ROBERGE
de la Presse Canadienne

La Fondation de la greffe de moelle osseuse se dit maintenant en mesure de coordonner les dons du grand public, qui peuvent sauver des personnes atteintes de maladies malignes du sang comme la leucémie.

Ainsi, grâce à l'évolution de la biologie moléculaire, les donneurs «non apparentés» (d'une famille autre que le malade) pourront s'inscrire à un registre, ont annoncé hier la fondation et la Croix-Rouge du Canada.

La Croix-Rouge garantit de pouvoir réaliser au moins 400 «typages ALH» par mois, à ses laboratoires de Québec et Montréal; cette analyse compliquée révèle les antigènes leucocytaires humains (ALH) d'un donneur, ce qui identifie le groupe de malades à qui peut convenir un don de moelle osseuse.

Robert Patenaude, médecin et responsable de la fondation, a souligné l'importance du don: «Il y a 10 ans, j'étais atteint de leucémie. J'ai eu la chance de recevoir une greffe de moelle de ma soeur.»

On cherche d'abord une greffe apparentée, soit auprès d'une soeur ou d'un frère; pour chaque proche, il y a une chance sur quatre que les «antigènes de transplantation» soient compatibles, indique un responsable de la Croix-Rouge à Montréal, Paul Benoit.

Sinon il faut se tourner vers la greffe «non apparentée» et là aussi il faut une certaine similitude des antigènes entre donneur et receveur; on compte environ 50 personnes au Québec actuellement en attente d'une greffe de moelle.

D'où l'avantage d'un grand registre de donneurs répertoriés, ajoutent MM. Benoit et Patenaude. Le centre de Montréal n'en comptait que 300 il y a un an, ils sont maintenant 1230, précise M. Benoit; au Canada ils sont 37 000.

Une fois répertorié, un donneur inscrit «doit être prêt pour le jour où son numéro sortira», signale Michel Hébert, de la Croix-Rouge à Québec. Jusqu'ici, suivant l'expérience, il s'avère que le quart des inscrits se désistent quand ils sont appelés pour de bon.

L'homme au foie de babouin est dans un état critique

Agence France-Press
PITTSBURGH

L'homme de 35 ans qui avait reçu il y a deux mois un foie de babouin dans un hôpital de Pittsburgh (Pennsylvanie) se trouvait dans un état critique hier à la suite d'une infection dont on ignore la cause, a annoncé un porte-parole de l'hôpital.

Le prélèvement a lieu sous anesthésie générale, comme pour une appendicectomie, explique M. Patenaude. L'opération de deux heures consiste à retirer environ un litre de liquide d'os du bassin; ces os sont plats et plus simples à percer, donc moins susceptibles d'être affaiblis par le percement.

Pour le donneur, les inconvénients sont notamment une douleur au bassin pour quelques jours, dit M. Benoit, comme après une bonne chute en patinant.

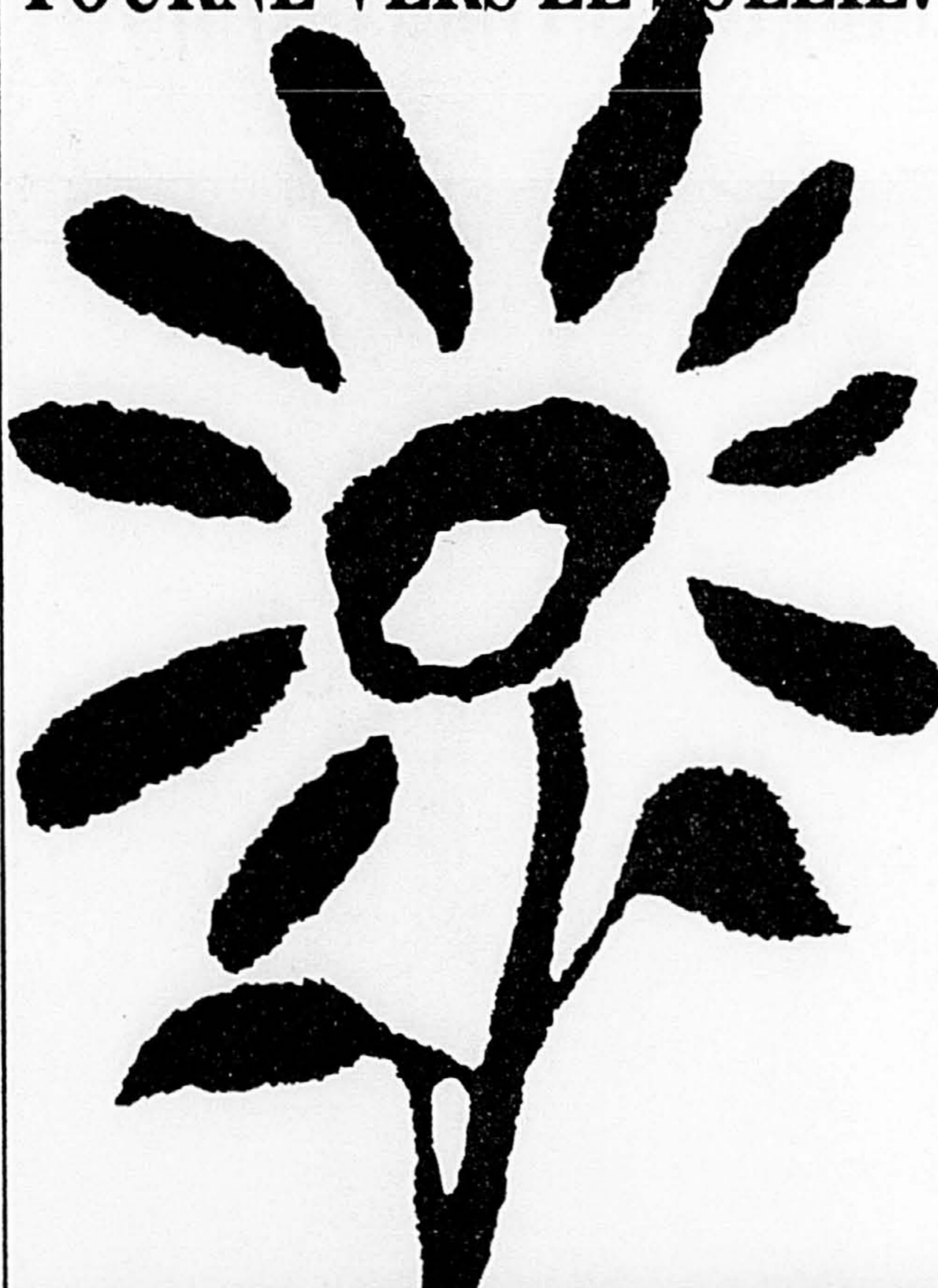
Les médecins gardent un quart du litre prélevé, la moelle, et réinfusent au donneur le reste du liquide qui comprend surtout des globules rouges.

La moelle prélevée doit être réimplantée «dans les heures qui suivent, au maximum 24 heures», indique M. Benoit.

Le fonctionnement du foie greffé s'est détérioré, mais aucun signe de rejet n'a été constaté, a-t-on précisé de même source. Le patient est sous respirateur artificiel dans un service de soins intensifs, selon un médecin de l'hôpital.

Ce patient est le premier homme à avoir reçu un foie de babouin. La greffe a eu lieu le 28 juin dernier.

PORTUGAL TOURNE VERS LE SOLEIL!



AVION ET AUTO 757 \$*

7 jours/757 \$* à 913 \$*/1er oct. 92 - 27 fév. 93 (sauf 11 déc. - 25 déc.)

Montréal/Lisbonne/Montréal

Voiture 7 jours** - Aparthôtel (1 nuit)

Voiture 7 jours additionnels: oct. 122 \$** nov. - fév. 74 \$**

SUPER OFFRE 1036 \$*

14 jours/1036 \$* à 1285 \$*/1er oct. - 27 fév. (sauf 11 déc.-25 déc.)

Montréal/Lisbonne/Montréal - Voiture 13 jours**

Hôtels (Estoril 5 nuits/Algarve 7 nuits/Lisbonne 1 nuit)

LONGS SÉJOURS-ALGARVE 1072 \$*

4 semaines/novembre 92 - mars 93

Studio, Club Praia da Rocha (27 nuits)

Montréal/Lisbonne/Faro/Lisbonne/Montréal

(Départ le samedi + 50 \$)

*Prix par pers. occ. double. Toutes taxes incluses.

**Voitures avec km illimités, assurance, exonération de dommages pour collision.



Permis du Québec et de l'Ontario

ARCHAMBAULT MUSIQUE

LA PLUS GRANDE MAISON DE MUSIQUE AU QUÉBEC

Maintenant ouvert le mercredi soir jusqu'à 21h

De retour du CAMP MUSICAL ORFORD les pianos BALDWIN vous sont offerts à des prix exceptionnels!

Jusqu'au 5 septembre, profitez de nos rabais sur les pianos BALDWIN utilisés cet été au camp musical Orford

Gratuit accord et service après-vente

Prix spéciaux sur nos pianos à queue utilisés pour les concerts

- 3 modèles E-140B noyer
- 4 modèles Hamilton 243 noyer
- 5 modèles Hamilton 243 chêne
- 12 modèles Hamilton 243 ébène satiné

Tous les modèles en magasin sont également en spécial

500 EST, STÉ-CATHERINE BERRI UGAM (514) 849-6201

350 ANS



MONTREAL fête

La Floride...



à louer

Pour des vacances réussies A PRIX ABORDABLES profitez de notre OFFRE SPÉCIALE et LOUEZ l'une de nos luxueuses villas-condominium de 1500 pi ca., neuve, entièrement meublée, avec cuisine équipée, 2 ch. à coucher, 2 salles de bains et une vaste terrasse pour prendre vos repas... Situation exceptionnelle sur un prestigieux terrain de golf, à proximité de tout, et à quelques minutes de la mer... Activités illimitées pour toute la famille.

VOUS EN AVEZ-ARMENT POUR VOTRE ARGENT!

20 \$ US
PAR JOUR / PAR PERSONNE*

VIDEO DISPONIBLE

IL FAUT LE VOIR... POUR LE CROIRE!



FLORIDA RENTING
INTERNATIONAL CONDOMINIUM RENTING INC.
TÉL: (514) 274-8165 • 1 (800) 468-8332
98, LAURIER OUEST, MONTRÉAL,
(QUÉBEC), CANADA H2T 2N4

* Prix à partir de, basé sur une occupation de 4 personnes.

AUTEUIL LAVAL

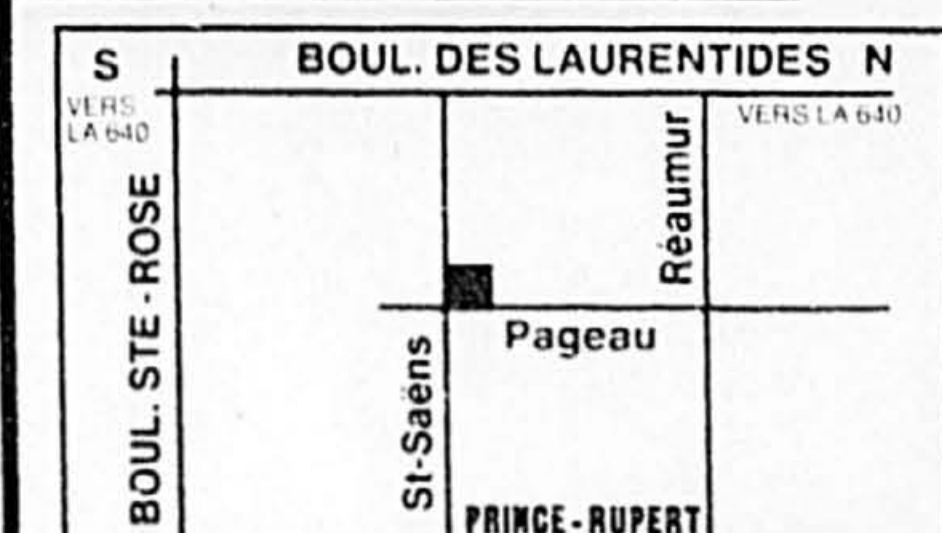
L'OASIS CALIFORNIEN

Maisons de ville
à partir de **77 900 \$**

Possibilité 5% comptant

524 75 \$
par mois C.T.

Subvention municipale clé d'argent
Ville de Laval **3 000 \$**



Construction et insonorisation supérieures

1 725 pi² surface habitable

Incluant:

- Terrain
- Asphalte

- Éclairage
- Terrassement
- Clé en main
- Infrastructure
- Garantie A.P.C.H.Q.



LRC CONSTRUCTION

Tél.: 628-9815 ou 666-7539

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: 13 h à 21 h. Samedi et dimanche: 10 h à 17 h.

La Ville offrira des visites guidées du parc des Iles

La ville de Montréal offrira à compter de samedi prochain des visites à pied guidées et gratuites du nouveau parc des Iles de l'île Sainte-Hélène.

Deux circuits seront offerts. D'abord, à 11 heures et à 13 heures, le parc proprement dit avec le belvédère des Iles, la place des Nations, la promenade riveraine, la navette fluviale, les cascades et les fontaines.

L'autre circuit, à midi et à 14 heures, permettra de découvrir l'aspect historique de l'île Sainte-Hélène, site des plus importantes installations militaires anciennes toujours existantes à Montréal.

Les visites, qui dureront une heure, seront offertes les 5, 6, 7, 12, 13, 19 et 20 septembre. Les départs s'effectueront du pavillon d'accueil situé à la sortie de la station de métro de l'île Sainte-Hélène.

En bref

TRAVAUX ROUTIERS

Le secteur de l'autoroute Métropolitaine, en direction ouest, dans l'Est de l'île de Montréal, entre la rue Marien et le boulevard Roi-René, sera affecté ce mois-ci par la poursuite de travaux routiers. Depuis 9 h ce matin, et jusqu'à dimanche midi, une seule voie sera ouverte, de même qu'entre le mardi 8 septembre et le dimanche 20 septembre. Transport Québec invite donc la population à éviter la zone en reconstruction, soit par les voies de service de la Métropolitaine, soit par le pont Pie IX, via les autoroutes 25 et 640, soit par les rues Notre-Dame et Sherbrooke via le pont LeGardeur, ou encore par le boulevard Henri-Bourassa depuis la sortie 87 de l'autoroute de la Rive-Nord. En ce qui a trait à la circulation en provenance de Québec ou de Trois-Rivières, il sera préférable d'emprunter l'autoroute 20. Pour tout renseignement concernant ces changements, on peut téléphoner à Info-travaux, au 873-4040.

SERVICES PERTURBÉS

Les quelque 80 cols blancs de Pierrefonds poursuivent une grève déclenchée la semaine dernière, perturbant les services municipaux. Leur contrat de travail est échu depuis la fin de 1990 et ils ont rompu les négociations en accusant l'employeur de vouloir confier certains de leurs tâches à des cadres. Pierrefonds, qui emploie 550 personnes, a signé en juin un nouveau contrat de travail avec ses cols bleus, qui touchent un salaire de trois p. cent par année en 1992, 1993 et 1994. Les négociations avec les pompiers sont par ailleurs presque terminées, a indiqué un porte-parole de l'administration municipale.

FAUSSE ALERTE

Fausse alerte hier après-midi au 3763 rue Saint-Laurent, à Montréal, alors que des barils presumement radioactifs ont causé une belle frousse. Le propriétaire d'un magasin de vêtements avait remarqué depuis deux jours la présence dans le terrain de stationnement à l'arrière de son commerce d'une vingtaine de barils noirs avec des codes pouvant laisser penser qu'ils avaient contenu des éléments radioactifs. En fait, selon la police de la CUM venue sur les lieux, il s'agissait de barils ayant servi pour une représentation théâtrale...

FRAUDE DE 13 000 \$

Jean Piquette, un homme d'affaires ayant des antécédents judiciaires, et Niagara Finance doivent verser plus de 13 000 dollars à la Banque de Montréal à la suite d'une fraude. Piquette a profité d'un déménagement de la succursale de la banque pour y effectuer deux retraits, les 1er et 5 mars 1991, pendant que le personnel de la banque s'affairait au réaménagement tout en continuant d'offrir les services bancaires.

REPRISE DE L'ENQUÊTE

L'enquête du coroner sur la mort du caporal Marcel Lemay de la Sûreté du Québec, survenue le 11 juillet 1990 à Oka, pourrait reprendre dès la mi-septembre. C'est ce qu'a déclaré, hier, à la Presse Canadienne, le coroner désigné Me Guy Gilbert. À l'automne 1991, un juge de la Cour supérieure avait ordonné la suspension de l'enquête de Me Gilbert, à la demande des avocats de la défense des Mohawks, pour empêcher que les témoignages rendus à l'enquête du coroner ne viennent perturber la tenue des procès de la quarantaine de Mohawks poursuivis relativement aux événements survenus à Oka à l'été 1990.

VOL A MAIN ARMÉE

La police de Brossard, sur la Rive-Sud, a arrêté hier après-midi deux personnes soupçonnées d'avoir commis un vol à main armée au marché d'alimentation IGA du 8200, boulevard Taschereau. Après une brève poursuite, le véhicule des deux suspects a été intercepté par les policiers près des rues Provencher et Plamondon. Les policiers de Brossard ont retrouvé une somme d'argent d'environ 1000 \$.

SUSPECTS RECHERCHÉS

La police recherche deux suspects reliés à un vol à main armée commis le samedi 22 août dernier, à l'épicerie Provigo du 199, 25^e avenue, à Saint-Eustache. Les deux suspects se seraient emparés de 113 000 \$ en argent et en chèques après avoir intercepté deux convoyeurs de fonds de la compagnie Secur, qui venaient chercher le contenu du coffre-fort. Au moins trois coups de feu ont été tirés lors de la confrontation. Un des deux suspects a peut-être été blessé par un agent de Secur lors du vol, des témoins ayant vu l'un des deux hommes s'enfuir en se tenant le côté. Selon la police, les faits ressemblent sensiblement à un autre vol dont fut victime la compagnie Secur au marché Provigo de Saint-Sauveur-des-Monts, le 31 mars dernier.

AUCUN RAPPORT QUALITÉ/PRIX



PICK-UP SPACECAB XS 4 x 2 1992 D'ISUZU

10 492 \$*

FAITES VITE!
LES QUANTITÉS
SONT LIMITÉES!

Quand un pick-up possède autant de caractéristiques avantageuses et ne coûte que 10 492 \$, comment peut-il y avoir un lien entre la qualité et le prix? Le pick-up Spacecab d'Isuzu vous offre beaucoup plus... pour beaucoup moins!

VOS CONCESSIONNAIRES

SATURN SAAB ISUZU

- Boîte manuelle 5 vitesses
- Moteur de 2,3 litres
- Garantie de 5 ans/100 000 km**, sans franchise
- Freins antiblocage aux roues arrière
- Caisse à parois doubles en acier galvanisé
- Construction en acier massif
- Cabine assez spacieuse pour 4 adultes

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville

La Prairie Saturn Saab Isuzu
1055, boul. Taschereau
La Prairie

Royal Saturn Saab Isuzu
7910, boul. Newman
LaSalle

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Duvernay, Laval

Décarie Saturn Saab Isuzu
5400, boul. Décarie
Montréal

Hochelaga Saturn Saab Isuzu
4500, boul. Hochelaga
Montréal

Grenier Saturn Saab Isuzu
705, boul. Des Seigneurs
Terrebonne

West-Island Saturn Saab Isuzu
10335, boul. Gouin Ouest
Roxboro

Saturn Saab Isuzu Sorel-Tracy
7025, avenue Flaza Tracy
Tracy

* Taxes et transport en sus. Offre valide jusqu'à épuisement des stocks et pour les ventes au détail seulement. Voyez votre concessionnaire Saturn, Saab, Isuzu participant pour tous les détails. ** Selon la première éventualité.

Pour la fête du travail

Soufflez dans la ballonne!

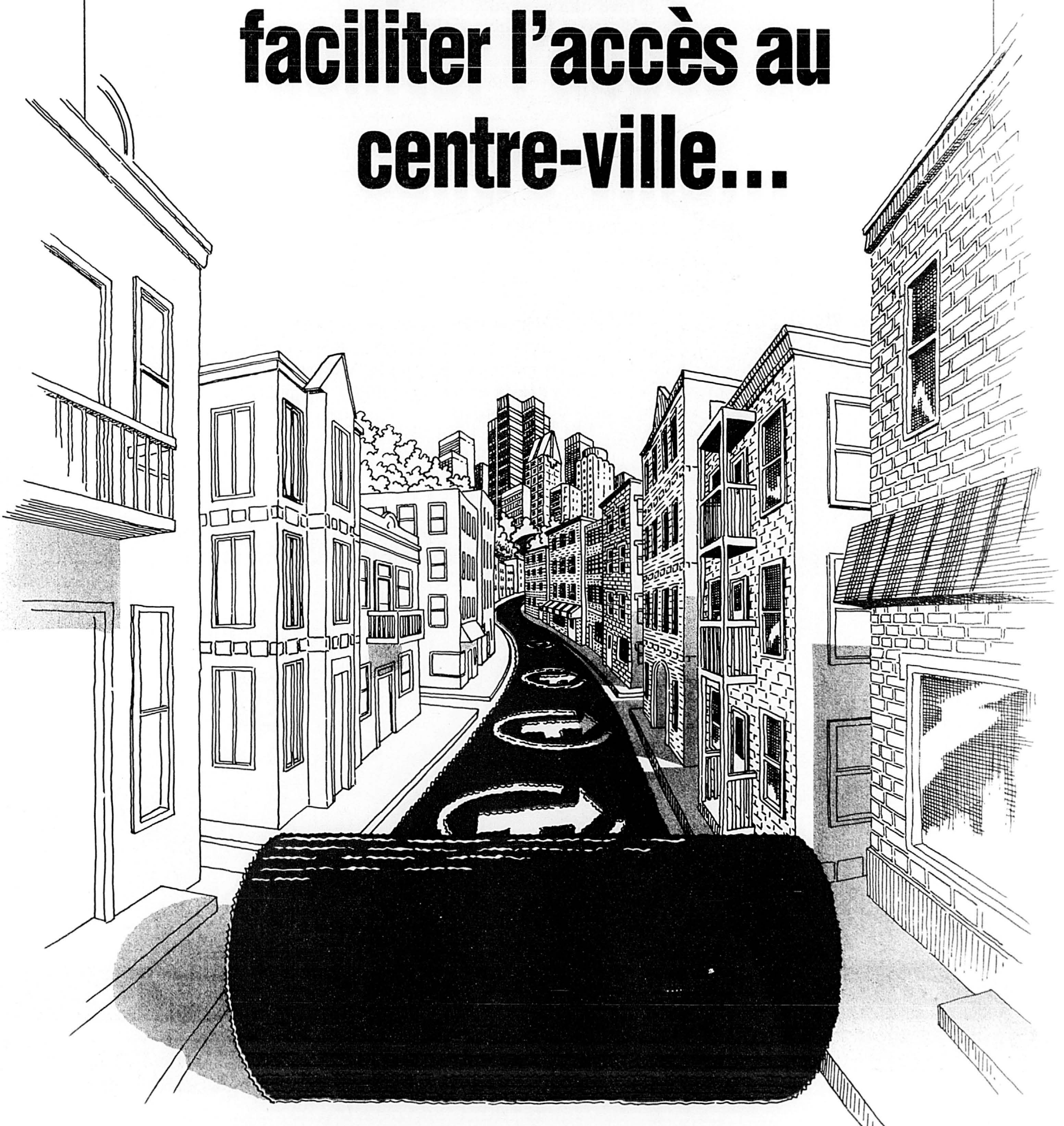
À LA PLACE DU 350^e.

350 ANS



MONTRÉAL fête

**Le 8 septembre,
la STCUM
mettra tout en place
pour vous
faciliter l'accès au
centre-ville...**



Le 8 septembre, place aux Côte-des-Neiges, du Parc

En service du lundi au vendredi de 6 h 30 à 9 h 30 et de 15 h 30 à 18 h
de la Côte-des-Neiges, l'avenue du Parc et le boulevard René-Lévesque

◆ Réduction de 10 minutes du temps
moyen de déplacement aux heures
de pointe

◆ Accès direct au centre-ville, élimi-
nant ainsi une correspondance au
métro et réduisant la distance de
marche jusqu'au lieu de travail

Place aux nouveaux R-Bus 545 sur les voies réservées Côte-des-Neiges et René-Lévesque!



R-BUS 545

Le parcours régulier de la ligne 165 Côte-des-Neiges s'étend de la rue Canora au boulevard René-Lévesque. Mais grâce aux nouvelles voies réservées Côte-des-Neiges et René-Lévesque, la STCUM vous donne un meilleur service encore. Ainsi, aux heures de pointe, les nou-

veaux R-Bus 545 remplacent les autobus 165 et se rendent jusqu'à la station de métro Berri-UQAM en empruntant les voies réservées à partir de la rue Jean-Talon. Ce trajet est également parcouru dans le sens inverse. Le reste de la journée, les autobus de la ligne 165 reprennent leur parcours régulier.



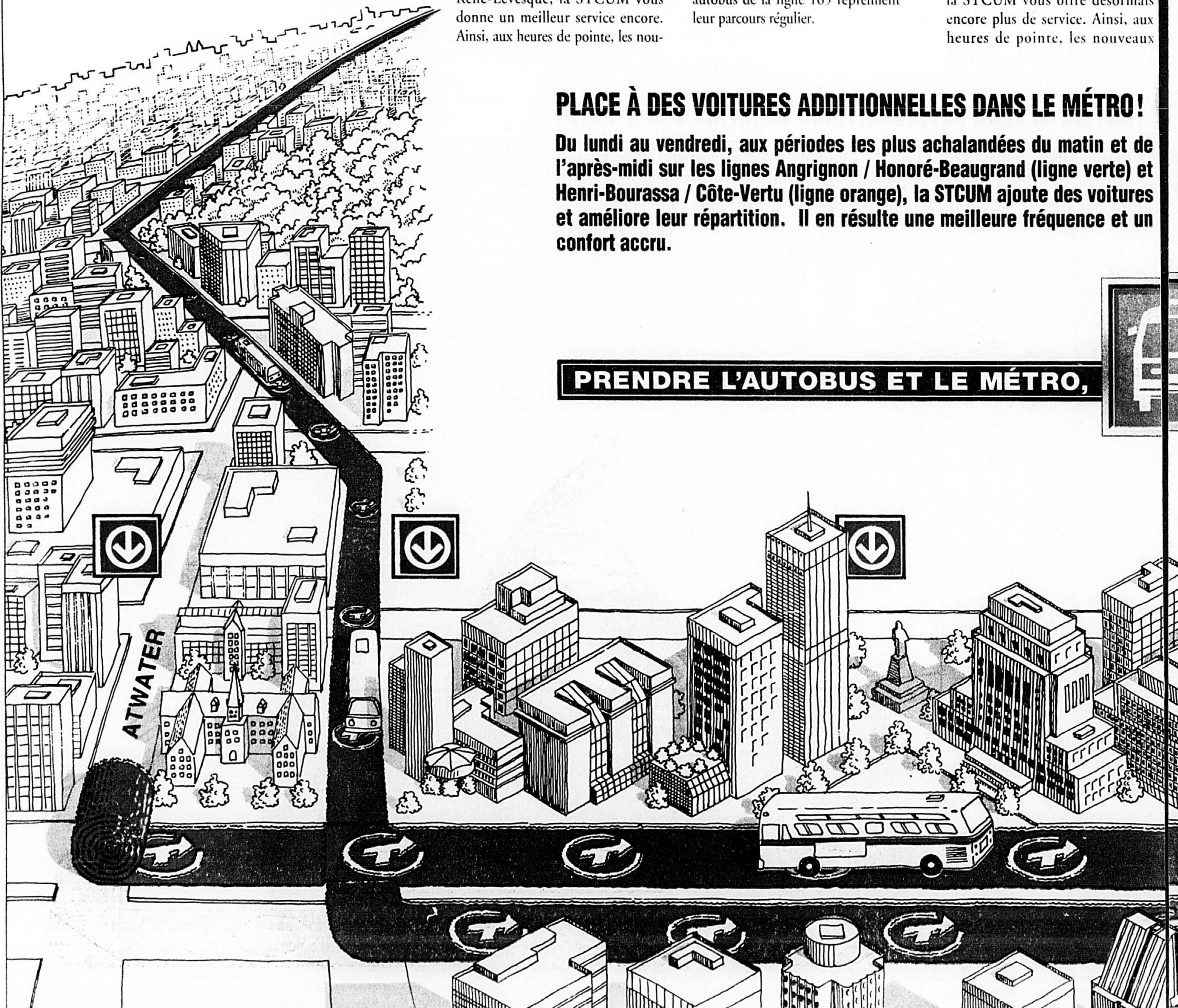
R-BUS 535

Le parcours actuel de la ligne 80 Avenue du Parc s'étend du boulevard Crémazie à la rue Saint-Antoine. Mais grâce aux nouvelles voies réservées du Parc et René-Lévesque, la STCUM vous offre désormais encore plus de service. Ainsi, aux heures de pointe, les nouveaux

PLACE À DES VOITURES ADDITIONNELLES DANS LE MÉTRO!

Du lundi au vendredi, aux périodes les plus achalandées du matin et de l'après-midi sur les lignes Angrignon / Honoré-Beaugrand (ligne verte) et Henri-Bourassa / Côte-Vertu (ligne orange), la STCUM ajoute des voitures et améliore leur répartition. Il en résulte une meilleure fréquence et un confort accru.

PRENDRE L'AUTOBUS ET LE MÉTRO,



nouvelles voies réservées Parc et René-Lévesque!

0, les nouvelles voies réservées aux autobus et aux taxis sur le chemin offriront de nombreux avantages aux usagers du transport en commun :

- ◆ Service à intervalles de 3 minutes sur l'ensemble des voies réservées
- ◆ Service à intervalles de 90 secondes sur le boulevard René-Lévesque entre les rues Guy et Jeanne-Mance

Bus 535 sur les voies René-Lévesque!


R-Bus 535 remplacent les autobus 80 et se rendent jusqu'à la station de métro Atwater en empruntant les voies réservées à partir de la rue Jean-Talon. Ce trajet est également parcouru dans le sens inverse. En dehors de ces heures, la ligne 80 adopte son nouveau parcours régulier qui se termine au boulevard René-Lévesque.

Place à tous les autobus qui empruntent ces axes!

Tous les autobus qui empruntent les axes Côte-des-Neiges, du Parc et René-Lévesque aux heures de pointe circulent sur les voies réservées et s'arrêtent à tous les arrêts réguliers. Les autobus des lignes 150 René-Lévesque, 410 Express Pointe-aux-Trembles, 129 Côte Sainte-Catherine,

66 Boulevard et 166 Queen Mary offriront ainsi le traitement de faveur « voies réservées » à leurs usagers à compter du 8 septembre!

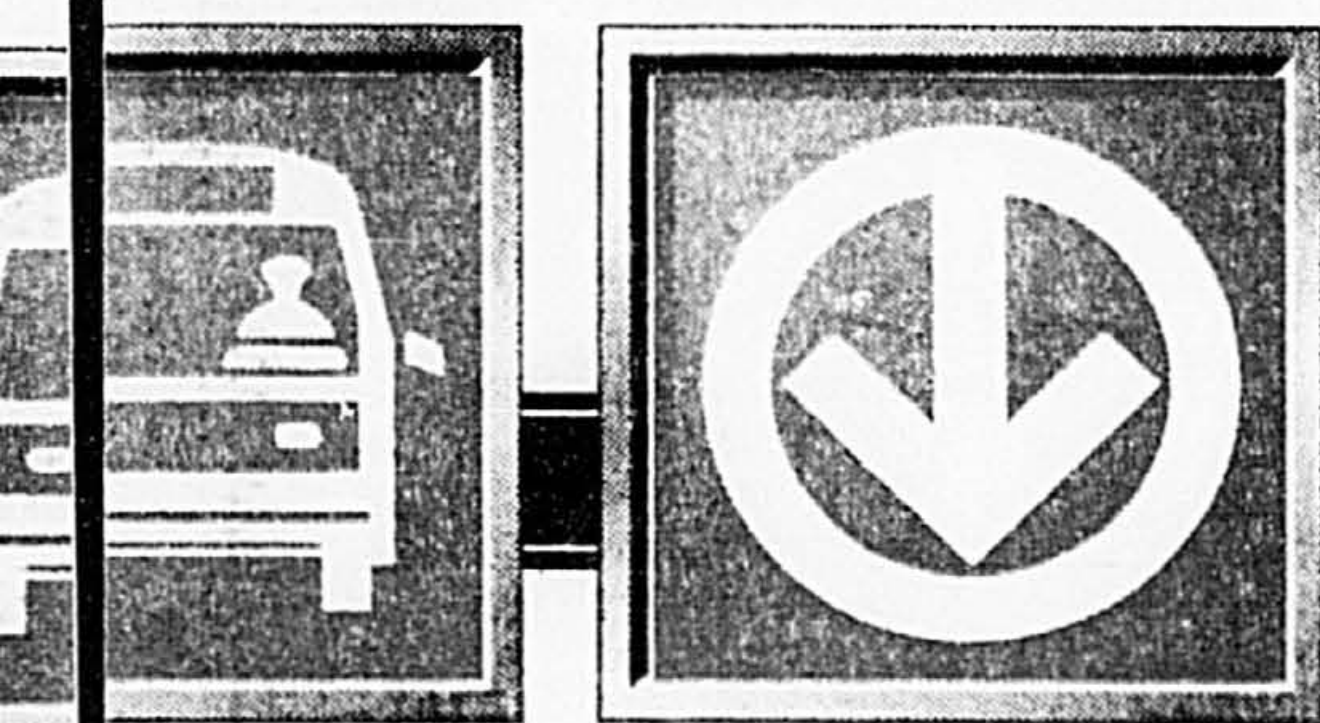
POUR RENSEIGNEMENTS, COMPOSEZ

 **A-U-T-O-B-U-S**

Ce projet a été réalisé avec la participation financière du ministère des Transports du Québec.

PLACE AUX AMÉLIORATIONS DE LA STCUM!

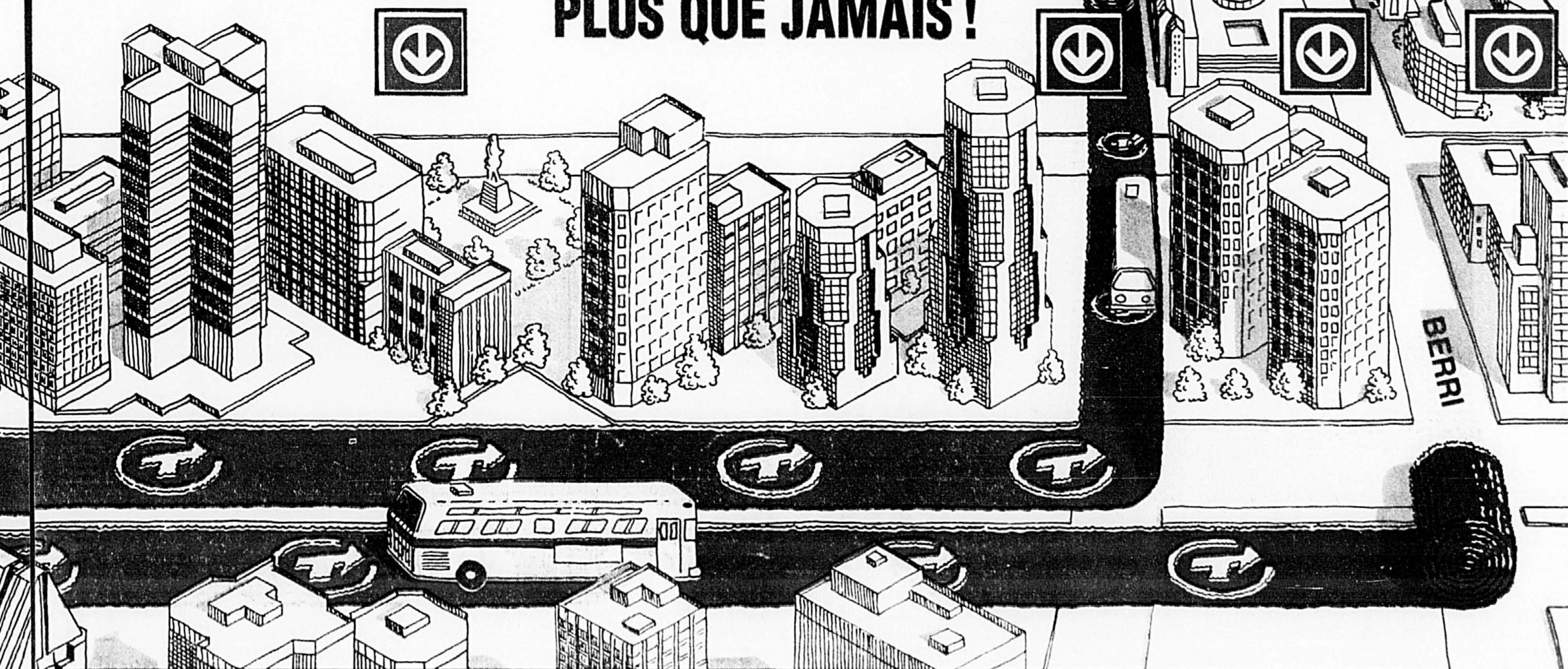
Les employés et la direction de la STCUM se sont engagés à trouver de nouvelles façons de combler vos besoins et de rendre leur service plus pratique et plus efficace que jamais. Venez le constater par vous-même!



C'EST INTELLIGENT.

 **STCUM**

PLUS QUE JAMAIS!



La moitié des élèves du secondaire combinent leurs études avec un travail rémunéré

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Près de cinquante pour cent des élèves du secondaire combinent leurs études avec un travail rémunéré.

Le Conseil québécois de la famille, qui a publié hier une étude intitulée «Quinze ans et déjà au travail», estime que ce travail des adolescents (de 12 à 16 ans) a pris tellement d'ampleur depuis quelques années qu'il a sûrement contrebalancé des activités plus importantes pour eux, particulièrement l'apprentissage scolaire.

Sans aller jusqu'à dire qu'un travail rémunéré provoque le décrochage scolaire, le Conseil en est venu à la conclusion que les jeunes s'adonnent à cette pratique du fait que l'école secondaire n'est plus capable de les intéresser suffisamment.

«Pire, ont souligné les auteurs du rapport, Mme Claire Noreau et M. Jean-Pierre Lamoureux, dans l'introduction de leur ouvrage, on peut observer que l'école secondaire s'adapte à cette situation en diminuant ses exigences et ses activités.»

Le travail des adolescents, selon eux, n'est pas forcément mauvais, puisqu'il fournit certains avantages aux adolescents, mais malheureusement ils n'en sont pas vraiment les premiers bénéficiaires.

«L'abus et la valorisation du travail précoce profitent davantage au roulement de la société de consommation qu'aux jeunes eux-mêmes», précise le document.

Le type d'emplois diffère selon l'âge et le sexe des élèves. Parmi les plus jeunes, les filles font surtout du gardiennage et les garçons de la livraison de journaux et de prospectus.

Les élèves plus âgés du secondaire travaillent surtout dans la restauration et le commerce au détail.

En présentant l'étude, le président du Conseil, Bernard Fortin, a souligné qu'il traduisait le point de vue des parents sur ce phénomène préoccupant en affirmant que la situation actuelle et la tendance qu'elle annonce sont difficilement acceptables.

Le Conseil estime qu'il faut avoir le courage d'aller à l'encontre de cette situation qui prend de trop grosses proportions dans la vie des adolescents.

«En fait, souligne-t-il, la société doit leur offrir des formes d'activités adaptées à leur âge, plus variées, plus nombreuses et plus stimulantes que le travail, particulièrement par le biais de l'école qui dispose de ressources importantes pour ce faire.»

Un large débat public doit être mené, selon le Conseil, sur le rôle

de l'école dans la prise en charge des aspirations des jeunes, tout en balisant le phénomène du travail rémunéré des adolescents et en le ramenant à des proportions plus normales, particulièrement par un meilleur accompagnement et l'action vigilante des parents.

Les membres du Conseil ne demandent pas au gouvernement d'aller jusqu'à prévoir une législation limitant l'âge d'accès à l'emploi, mais ils croient que des mesures doivent être prises pour s'assurer qu'un emploi ne compromette jamais la santé ni la sécurité des jeunes.

«Prendre conscience de la situation devrait inciter les parents à se réappropriier l'école et à accompagner leurs jeunes plus étroitement, conclut le Conseil. Le Québec ne peut se permettre que se perpétue une tendance dont les conséquences peuvent être irréversibles sur leur développement.»

Les enseignants déplorent les ratés du plan Pagé pour contrer le décrochage scolaire

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Pour la Fédération des enseignantes et enseignants de commissions scolaires du Québec (FECSQ), le plan d'action du ministre de l'Éducation, Michel Page, sur la réussite éducative est voué à l'échec faute de planification et de temps pour mettre en marche les projets locaux.

Au cours d'une conférence de presse, hier, le président de la FECSQ, Luc Savard, a voulu rappeler à M. Page que l'élaboration

des projets nécessite l'engagement du personnel enseignant «et qu'à cet égard, plus de souplesse dans l'échéancier peut être garant du succès de l'opération».

«Il serait malheureux, a-t-il signalé, que la date du 30 septembre devienne une condition sine qua non à l'acceptation de projets et qu'on élimine ainsi des mesures qui pourraient être fort valables pour la réussite scolaire.»

«Pour la FECSQ, a poursuivi M. Savard, les commissions scolaires devraient pouvoir bénéficier de quelques semaines supplémentaires afin de permettre une réelle appropriation de la concep-

tion et de la mise en œuvre des projets par le personnel enseignant.»

Pour l'instant, selon le porte-parole des enseignants, l'opération tant publicisée depuis le début de la présente année pour contrer le décrochage scolaire et ramener les décrocheurs à l'école est lamentable.

«Malgré tous les beaux discours, a soutenu M. Savard, on a pu observer, en ce début d'année scolaire, les effets néfastes des compressions budgétaires de 25 millions qui ont affecté le secteur de l'éducation des adultes au printemps dernier.»

Les enseignants ont compté des milliers de jeunes de 16 à 18 ans à qui on a refusé l'accès aux centres de formation des adultes.

Ils ont aussi remarqué avec stupeur qu'on renvoyait les jeunes désireux de rattraper vers les écoles de quartier «des institutions non adaptées à leurs besoins, là où ils ont connu l'échec et abandonné leurs études.»

«Plutôt que de solutionner le problème du décrochage scolaire, a précisé M. Savard, l'application de cette politique risque au contraire de l'aggraver.»

La FECSQ demande aussi au ministre l'instauration de mesures pour favoriser la réinsertion des adultes de plus de 18 ans qui

attendent aux portes des centres d'éducation.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, selon la conseillère à la FECSQ, Mme Lise Boudreau, qui a répertorié pas moins de 1000 refus pour des jeunes de moins de 18 ans à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), 200 à Drummondville, 400 en Montérégie, plus de 300 personnes en attente dans la région de Trois-Rivières, 100 à Charlesbourg et des centaines d'autres dans la région du Haut-Richelieu.

Si la FECSQ avoue souscrire au fait que des mesures d'encadrement et d'accompagnement adéquates représentent des facteurs de réussite scolaire pour les jeunes, elle refuse cependant de croire que le recours au titulariat est la solution, comme l'a proposé le ministre de l'Éducation.

«On est en train de créer une espèce de mythe autour du titulariat comme s'il était la seule voie pour parvenir à la réussite scolaire», a expliqué M. Savard.

«On n'est pas pour commencer à s'engager dans des discussions inutiles et futiles autour des dispositions des conventions collectives alors qu'il y a des mesures en place dans le milieu qui ont du succès et qui n'ont pas entraîné des chambardements aux conditions de travail», a-t-il conclu.

ALCOOL - DROGUE

un problème dans ta vie?
le Père Paul Aquin s.j.
veut t'aider

(514) 229-3426

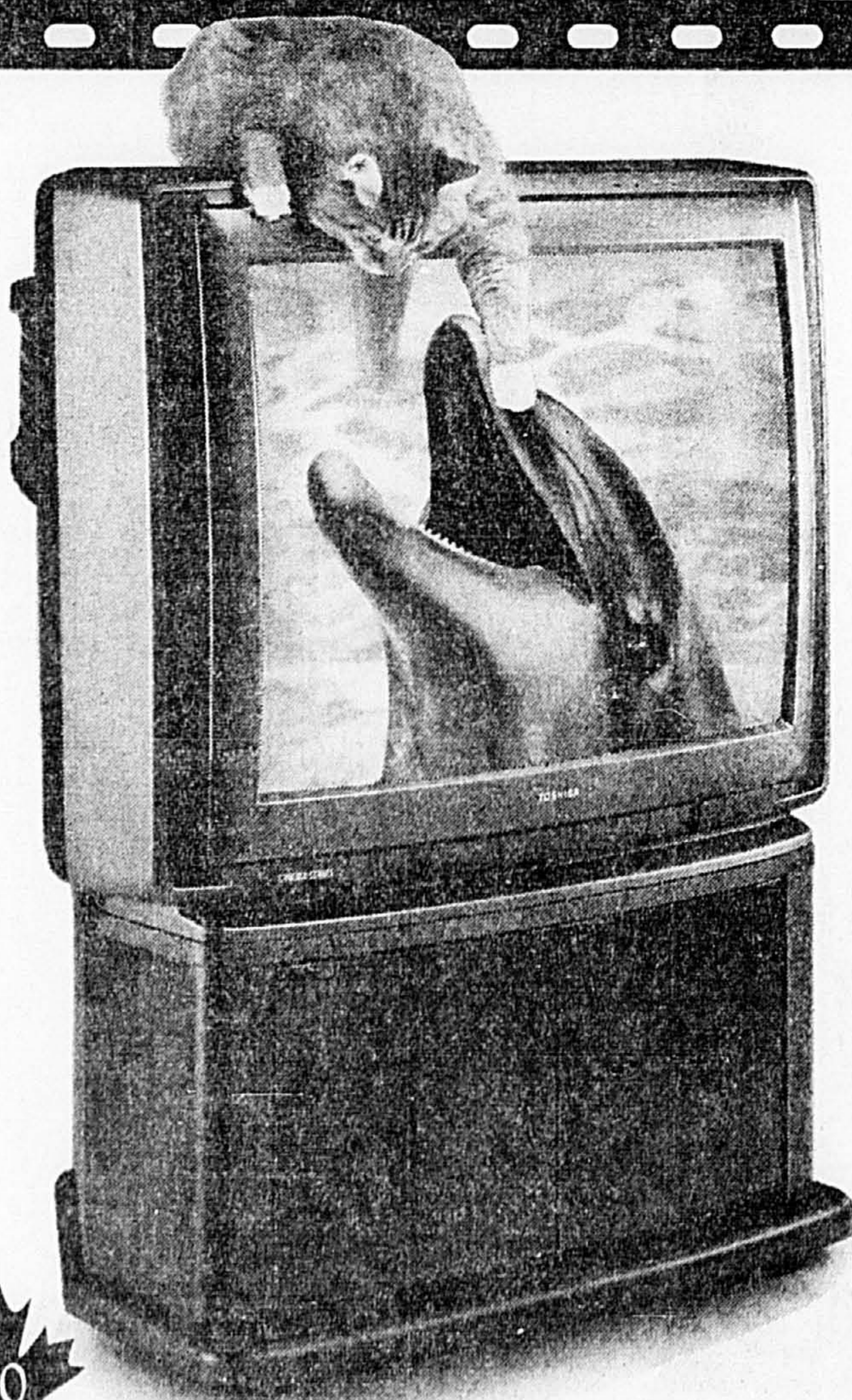
DEPUIS 1978

PAVILLON
GRAND ÎLAN

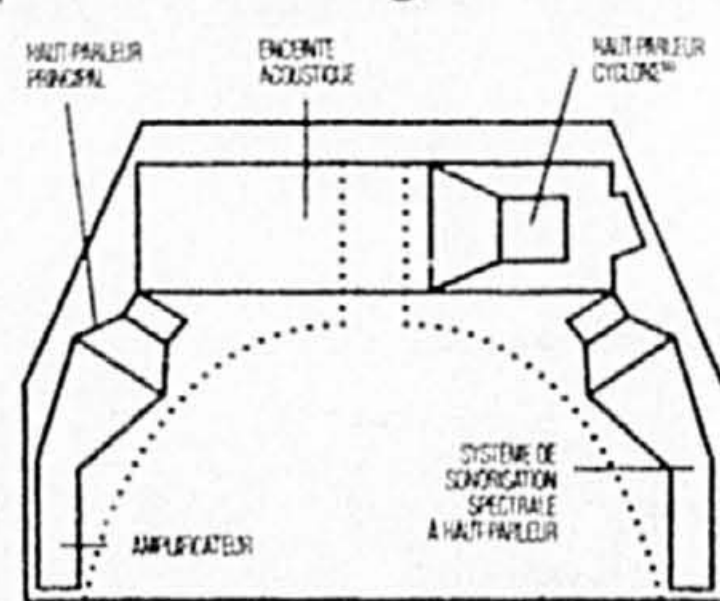
C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., J0R 1G0

NOUS VOUS PRÉSENTONS

CINÉMA SÉRIES



Avec son modèle de 32 po., Toshiba recrée dans votre salon la véritable ambiance d'une salle de cinéma. Les noirs sont plus profonds et les couleurs qui émanent du Super TUBE FTS* sont plus riches et plus lumineuses. Ces qualités, alliées au système de sonorisation spectrale à haut-parleurs et au système sonore Cyclone™ ABX vous donnent l'impression de regarder un film



comme vous le feriez dans une véritable salle de cinéma. Tout ceci est protégé par notre garantie personnelle de 50 mois. Venez juger par vous-même.

1499\$

L'empreinte de demain
TOSHIBA

LE MEUBLE EST EN SUS.

MEUBLES DOMON

Lachine 637-5835
Châteauguay 692-1040
Verdun 766-2331

Dorion

424-5161
Laval 669-8039
Deux-Montagnes 673-2757

MEUBLES ARCA

Montréal 845-6470
Pierrefonds 696-8755
Brossard 445-8185

MEUBLES ULTRA

St-Basile-le-Grand
653-1556

350 ANS

2 SEPT.
AU CALENDRIER
AUJOURD'HUI



MONTRÉAL
fête

Renseignements : (514) 872-7292

EN COLLABORATION
AVEC
La Presse

arts et spectacles

Festival des films du monde

Plusieurs lieux : Impérial, Place des Arts, Parisien, Complexe Desjardins (514) 848-3883 Jusqu'au 7 sept.

Les Chiliens de Montréal :

arts, littérature, histoire

Soirée de poésie et de littérature

19h30

Exposition : Histoire des chiliens à Montréal

UQAM / Salle Marie-Guérin-Lajoie

(514) 388-2666

Les voiliers de l'espace

Terre ! Terre !

Planétarium Dow

(français) 13h15, 15h45 et 20h30

(anglais) 14h30 et 19h15

(514) 872-4530 Jusqu'au 6 sept.

Place du 350*

Semaine Air Canada

DERNIÈRE SEMAINE D'ACTIVITÉS

DYNAMO THÉÂTRE présente

DYNAMOTION - 12h30

SKATE BOARD &

RIDE ADDICTION - 13h30

La troupe de jazz SADHOU - 17h00

NELSON MINVILLE en spectacle

20h30

Métro Berri-UQAM

animation

L'autre Montréal - Visites du Montréal des Montréalais

Montréal au féminin - les femmes dans la ville

Dimanche seulement - Sur réservation (514) 521-7802

Hôtels particuliers de McGill

Visite auto-guidée et exposition

Université McGill : cartes-guides au

Burnside Hall et au Marché Bonsecours

(514) 388-4743 Jusqu'au 12 oct.

Les 350 heures

du YMCA de Montréal

Entrée libre aux activités en cours

YMCA Guy-Favreau

(514) 845-4277 Jusqu'au 4 sept.

Patrimoine en marche

Circuits historiques

dans les quartiers

Brochures disponibles

au Marché Bonsecours

(514) 842-8678 Jusqu'au 12 oct.

Parcours historique

Pointe-aux-Trembles

Départ : Vieux-Moulin P.A.T.

(514) 645-8035 Jusqu'au 12 oct.

Visite à pied

du Vieux-Montréal

Brochures disponibles

au Marché Bonsecours

(514) 872-7292 Jusqu'au 12 oct.

Montréal et ses origines :

Saint-Henri

Rue Notre-Dame

(entre Atwater et Place St-Henri)

Panorama historique

Ère 92 Circuit découverte

(Saint-Henri)

(514) 931-1992 Jusqu'au 13 sept.

expositions

Les Cent jours d'art contemporain de Montréal 1992

Le CIAC, 3576 Ave. du Parc (514) 288-0811

Atelier d'histoire

de Pointe-aux-Trembles

Société Ressources Loisirs de P.A.T. Inc.

(514) 645-8035 Jusqu'au 12 oct.

De l'autre côté

de la montagne

Exposition sur l'histoire

du développement de C.D.N.

Maison de la culture C.D.N.

et les rues du quartier

(514) 488-5643 Jusqu'au 12 oct.

Évolution de la communauté

noire anglophone de 1642

à nos jours

Centre des études noires

(514) 889-7373 Jusqu'au 12 oct.

Fortin, le peintre de Montréal

Musée Marc-Aurèle Fortin

(514) 845-6108

Histoire de jouets

Un monde de poupée

Joujouthèque

Les aventures de Ludo - Vieux-Port

(514) 523-2643 Jusqu'au 4 sept.

Images du futur

Cinéma par ordinateur,

holographie, multi-médias

Vieux-Port

(514) 849-1612 Jusqu'au 20 sept.

La démocratie à Montréal

de 1830 à nos jours

Hôtel de ville, hall d'honneur

(514) 872-2678 Jusqu'au 13 sept.

Le génie

du sculpteur dans

l'œuvre de Michel-Ange

Musée des Beaux-Arts, Pav. Sud

(514) 285-1600 Jusqu'au 13 sept.

Les 200 ans de l'église

protestante à Montréal

Eglises St-Jean / Erskine

and American United

(514) 849-3266 Jusqu'au 12 oct.

Les enfants de Montréal

L'histoire de l'enfance

de 1642 à 1992

Maison du pressoir

(514) 280-6783 Jusqu'au 6 sept.

Mission Montréal

Musée David M. Stewart,

île Sainte-Hélène

(514) 861-6701 Jusqu'au 12 oct.

Montréal, carrefour

d'échange et de commerce

Pointe-à-Callière, musée d'archéologie

et d'histoire de Montréal

Entrée gratuite

tous les mercredis de 17h à 20h

(514) 872-9150

Marché Bonsecours

Le marché public

de la culture

350, rue St-Paul Est

Entrez-y voir des expositions :

« Montréal, une histoire à suivre »

« Les écrivains dans la ville »

« Kahswehitha », « Racines

du futur », « A mille lieux »

Entrez-y vous offrir de petits

plaisirs : au café-terrasse

et à la boutique-souvenirs ;

LES MERCREDIS BELL

Aujourd'hui, de 10h à 20h,

entrée gratuite aux expo-

sitions habituellement

payantes.

Rens. (514) 872-7292

...ET BIEN D'AUTRES ENCORE ! RENSEIGNEMENTS : (514) 872-7292

à ne pas manquer

Les Atrides, du Théâtre du Soleil

Une première sur le continent américain : le plus vaste projet jamais

entrepris par le célèbre théâtre français d'Ariane Mnouchkine.

Un spectacle grandiose célébrant les noces du théâtre, de la danse

et de la musique. Les Atrides, 4 pièces tragiques de la Grèce antique.

Ce soir : Iphigénie à Aulis, d'Euripide

Aréna Maurice-Richard - 20h00 (514) 842-7750

● Activité gratuite ● Activité vedette

Pour de plus amples renseignements, consultez le calendrier officiel.

● Sujet à changements sans préavis.

LES GRANDS PARTENAIRES

Coca-Cola CLASSIC ESSO Ford MOLSON O'KEEFE

EN COLLABORATION AVEC

Ville de Montréal Tourisme Québec Canada

Le duel des amours coupables

Au cours des deux premiers siècles de son histoire, Montréal a été la scène de plusieurs duels. La plupart avaient des sources politiques ou terminaient des querelles de tout genre. Un des plus tragiques n'a jamais eu lieu, puisqu'il est né dans l'imagination d'un journaliste français qui a séjourné à Montréal dans les années 1850. Henri-Émile Chevalier n'a pas terminé le livre qu'il voulait publier sous le titre de *Mystères de Montréal*. Seulement quelques contes et légendes ont vu le jour, dont un au titre troublant : *Horrible!*



**HÉLÈNE-ANDRÉE BIZIER
JACQUES LACOURSÈRE**

collaboration spéciale

épées qu'il va planter chacune à un endroit précis en comptant ses pas.

Il était clair que Villefranche et le jeune dandy se préparaient à se battre en duel. Le notaire, faisant valoir ses droits d'homme insulté, décide que l'on emploierait des pistolets et non des épées. Il précise aussi à son ennemi le «dandy» Hermisson qu'un seul des deux pistolets serait chargé. Jacques apporte alors la boîte qui contient les armes. Le témoin du jeune homme en décharge une et met les deux sous son manteau. Une pièce de monnaie jetée en l'air décide du choix des pistolets.

Le sort favorisant parfois les gens honnêtes, Villefranche hérite de l'arme chargée et tue celui qui l'avait insulté. Aussitôt après, Jacques aide l'ami de la victime à jeter celle-ci dans les eaux du fleuve.

Les trois n'ont pas sitôt quitté les lieux que quelqu'un sort de la forêt et s'écriant : «À moi le trésor!». Avec ses mains, il enlève la terre qui recouvre le coffre, l'ouvre et pousse un cri d'horreur. Ce fameux coffre contenait le corps d'une jolie jeune fille. Ayant repris ses sens, l'homme enterre à nouveau le cercueil et s'empresse de quitter les lieux.

Le lendemain, on pouvait lire dans un journal de Montréal : «M. Villefranche, l'ex-notaire si bien connu de nos concitoyens, a quitté hier cette ville avec sa charmante fille, mademoiselle Adèle, pour voyager en Europe (...) M. Lucien Hermisson a disparu sans qu'on sache ce qu'il est devenu».

Sur le navire qui les conduisaient en France, Villefranche fit à son serviteur lecture de la dernière lettre de sa fille montrant qu'elle s'était volontairement empoisonnée. «Pauvre père, écrivait-elle, j'avais 12 ans quand un hasard m'initia aux misères de cette vie. Je couchais dans sa chambre, vous vous rappelez? La nuit où vous revintes subitement, la nuit où elle était avec lui, je ne dormais pas... j'ai tout vu, tout entendu!... L'homme qu'elle aimait déjà, ce monsieur Hermisson, venait de la trahir avec sa mère!!

Il n'en fallait pas plus pour que Villefranche décide de risquer sa vie pour satisfaire son honneur bafoué...

Hélène-Andrée Bizier et Jacques Lacoursière sont deux des principaux spécialistes de l'histoire du Canada.



LE MONTRÉAL DES LÉGENDES

Il était une heure du matin. Le notaire montréalais Villefranche et son fidèle serviteur Jacques quittent la rue Saint-Gabriel en transportant un lourd coffre noir avec des anneaux de fer aux extrémités. Ils traversent la rue des Commissaires (aujourd'hui de la Commune) et déposent leur colis dans une chaloupe amarrée au quai. Le notaire demande à son serviteur de retourner à la maison chercher une petite boîte qui doit contenir quelques chose de précieux.

Villefranche «était un homme de 45 à 50 ans. Sa taille était élancée, bien prise quoique assez étique, son visage annonçait une de ces douleurs latentes qui rongent plus impitoyablement l'existence qu'un cancer. Il avait les cheveux raides, le front élevé, découvert, quelque peu rétréci vers les tempes, les yeux caves, brillants sous l'enfoncement de l'arcade sourcillière, le nez long, busque, sillonné aux coins des narines par deux rides qui couraient vers les commissures de sa bouche fine, pincée, et se perdaient sur la sécheresse de son menton proéminent».

En direction de Boucherville

À grands coups de rame, Jacques fait avancer l'embarcation en direction de Boucherville en suivant la rive droite du fleuve. Arrivés au premier îlot de Boucherville, les deux hommes débarquent le coffre. «Creuse la fosse! Moi, je n'en aurais pas le courage», dit le notaire à son serviteur. L'ouvrage étant complété, on descend le coffre dans le trou et on le recouvre de terre, ainsi que de mottes de gazon et de mousse pour faire disparaître toute trace de l'inhumation.

Peu après, une autre embarcation s'approche de la rive et deux hommes en descendent. «C'était deux dandies, vêtus avec une excessive recherche. Le plus âgé accusait 30 ans et semblait être le type de «Don Juan» de Byron. Son camarade était un gros garçon, bouffi, replet, à la mine réjouie et égoïste.» Ce dernier sort des plis de son manteau deux

MONTRÉAL



Profiter du soleil quand il passe

Avec l'été misérable que connaît Montréal au plan de la météo, les Montréalais et les Montréalaises cherchent à profiter des moindres rayons du soleil quand il daigne se présenter dans le firmament montréalais. Notre collègue Bernard Brault a surpris cette Montréalaise assoupie parmi les pigeons sur la terrasse de la Place des Arts. Il a pris sa photo de la terrasse de l'hôtel Meridien en utilisant un objectif de 600 mm.



MONTRÉAL AU QUOTIDIEN

Montréal, ma ville

On ne choisit pas sa ville natale, mais on y revient toujours, malgré nous. C'est comme un aimant caché au creux des



LES MONTRÉALAIS SE RACONTENT

l'habite le quartier de mon enfance: là où se dresse le stade Olympique, je faisais jadis de la traîne sauvage. Lorsque je dois prendre le métro, je descends «la côte», ce que j'ai fait au moins mille fois dans ma jeunesse pour aller à la «petite école».

Mais c'est au Jardin botanique que sont enfouies les racines de ma nature. Enfant, j'y allais chaque samedi matin, visionner des films sur les animaux pour lesquels j'éprouve un amour infini. Et si aujourd'hui j'aime tant la campagne, au point de vouloir y vivre à l'année, c'est au Jardin botanique que je le dois. Je lui en suis profondément reconnaissant.

La maison où j'ai grandi est

toujours là, juste en face de ce magnifique jardin. Et que dire des oiseaux qui, me semble-t-il, sont beaucoup plus nombreux dans ce quartier tout à fait unique: leurs chants accompagnent sans répit, du lever au coucher du soleil, chaque pas de tous ceux qui s'y promènent.

Je revois encore aujourd'hui, au fil de mes promenades, les mêmes arbres, les mêmes arbustes, et les parfums exquis qu'ils dégagent, identiques à ceux de ma jeunesse, tricentenaire par maille la trame de mes souvenirs.

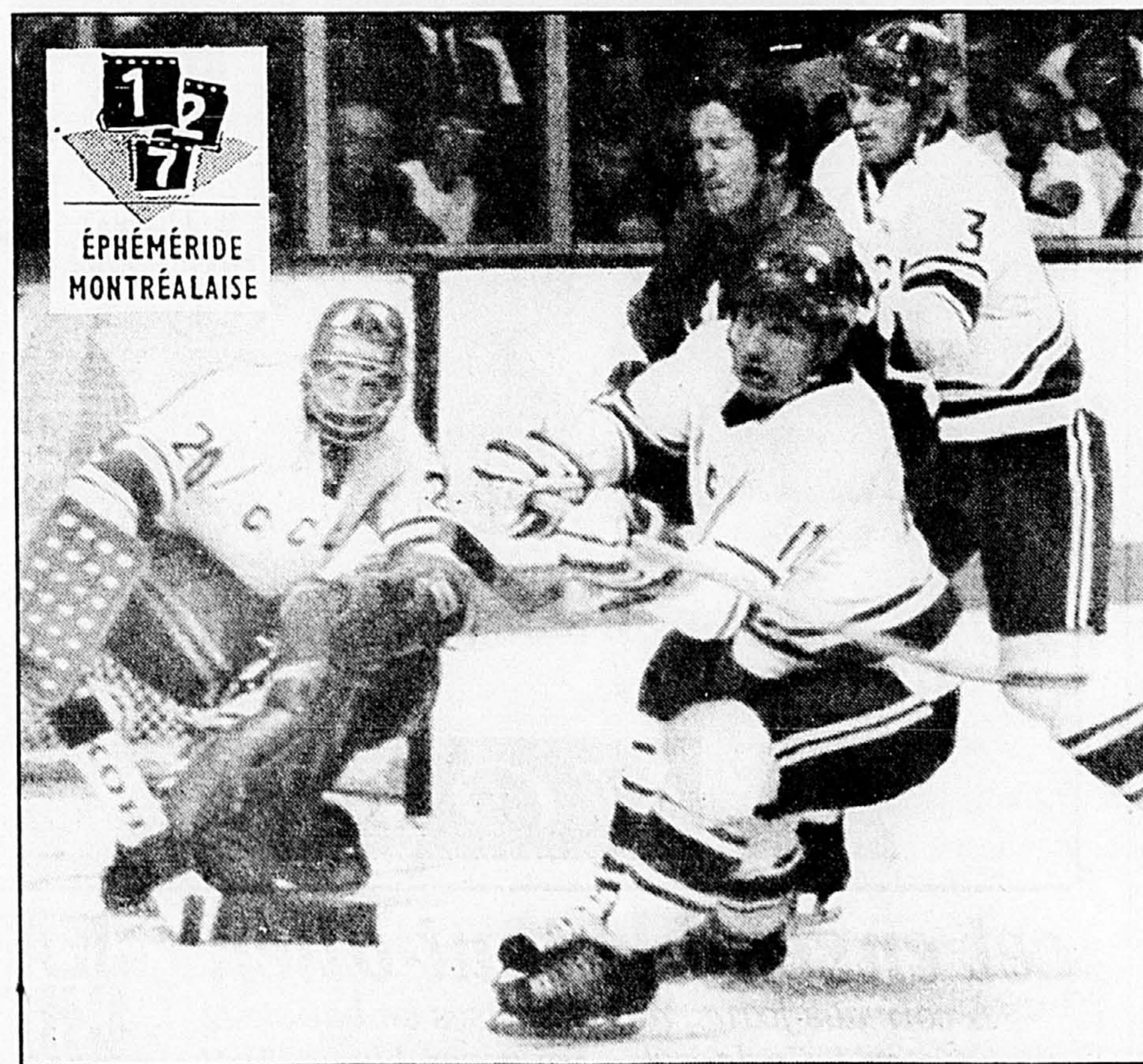
Le temps n'a rien effacé: au contraire, il a ajouté à la beauté des lieux. Le décor s'est doté de spectaculaires structures (je veux rendre ici un hommage tout particulier au Biodôme que je qualifie de huitième merveille du monde), et sur cette scène mondiale célèbre, les touristes abondent; l'admiration que je lis dans leur regard ne fait qu'augmenter la fierté que j'éprouve d'être née à Montréal.

Bonne fête ma ville, et merci de m'avoir accueillie.

Hélène PERRAULT, Montréal



ÉPHÉMÉRIDE MONTRÉALAISE



Un deuil national

Il y a 20 ans aujourd'hui, l'orgueil du hockey professionnel nord-américain en prenait pour son rhume quand l'équipe «amateur» de l'Union soviétique infligea une cinglante dégelee de 7 à 3 aux meilleurs joueurs de la Ligue nationale de hockey. Ce match inaugural de la «Série du siècle» fut disputé au Forum, rempli à pleine capacité pour la circonstance. La photo montre deux des vedettes soviétiques du match, le gardien Vladislav Tretiak et Valery Kharlamov, auteur de deux buts contre un Ken Dryden plutôt chancelant. Le match avait plutôt bien commencé pour le Canada puisque l'équipe canadienne menait déjà 2 à 0 après six minutes de jeu. Sauvée par sa condition physique, la grosse machine rouge a nettement dominé le reste du match.

Marcel POIRIER, Lavaltrie



LES MONTRÉALAIS D'AILLEURS

Je ne suis pas un Montréalais, je ne suis pas né à Montréal, mais en Abitibi, plus précisément à Belcourt en 1922, ce qui ne m'empêche pas d'avoir un attachement pour Montréal, et ceci pour plusieurs raisons.

D'abord, mon père était Montréalais. Il avait quitté sa famille pour aller s'établir en pays de colonisation. La maison paternelle,

qui avait été construite par grand-père Poirier dans les années 1915, au 2162, rue Cuvillier, dans Hochelaga, est encore en excellent état, et a fière allure avec sa façade en pierre de taille, et ses escaliers en tire-bouchon comme on disait à l'époque.

Plus tard, dans ma jeunesse, de 1930 à 1975, j'ai eu l'occasion, à maintes reprises, de revoir Montréal, à l'occasion de mariages, de décès, ou de simples visites à la

parenté, ou pour des emplettes un peu plus élaborées.

Mais la visite qui m'a le plus entre dans la mémoire, ce fut lors d'Expo 67 alors que la ville s'était parée de ses plus beaux atours, comme une jeune mariée à l'occasion du grand jour.

Cette année-là, je faisais partie d'un groupe parti de Rouyn et embarqué à bord de 55 canots. L'eus l'occasion de faire ce que très peu d'Abitibiens ont fait, soit me rendre à Montréal en partant

de l'Abitibi sans me servir des routes ou de l'avion.

En effet, nous avons suivi la route des coureurs de bois qui, dans les premiers temps, partaient de Montréal par la rivière des Outaouais en route pour le lac Témiscamingue, pour ensuite prendre soit le chemin du nord par le lac Abitibi, ou le chemin des Grands Lacs vers l'Ouest.

Partis le 1er juillet de Rouyn, sur le lac Osisko, nous fîmes le

trajet en descendant la rivière à la rame, sans nous servir d'aucun moyen mécanique et franchissant environ 30 milles par jour, à la rame ou en portage. A notre arrivée le 26 juillet, nous avons été reçus par le ministre du Tourisme d'alors, Gabriel Loubier, au pavillon du Québec, à titre d'invités du gouvernement du Québec. Le lendemain, le 27, nous étions invitées à la brasserie Molson, ce qui nous donna l'occasion de reprendre un peu du liquide perdu du-

rant les quelque 600 milles que nous venions de faire sous un soleil de juillet, en transportant canon et bagages lors des portages.

Il réclame un demi-million de Shell Canada pour rupture de contrat

GILLES ST-JEAN

■ Un homme d'affaires de Sainte-Catherine a déposé devant la Cour supérieure du Québec, à Longueuil, une requête de 507 602 \$ contre les Produits Shell Canada, alléguant que cette compagnie, pour laquelle il exploitait une station-service sur la route 132, lui a installé un compteur direct à moins de 100 mètres... avant de l'informer de la résiliation de son contrat.

Dans sa requête déposée lundi, M. Alfred Ryan fait valoir par ses procureurs qu'il a exploité une station-service Shell sur la route 132 des 1987, après avoir acquis l'immeuble où cette station était construite, et qu'il a développé

Suspect relâché

■ Une enquête a été ouverte à la suite de l'incendie criminel qui a complètement détruit, samedi dernier, un immeuble en rénovation de trois étages à l'intersection de l'avenue du Parc et de la rue Sherbrooke.

L'homme qui avait été arrêté en rapport à cette affaire a été depuis libéré, mais le sergent-détective de la section des incendies criminels de la police de la CUM, Paul Laviolette, confirme que l'hypothèse de l'incendie criminel est maintenue.

Trente des 139 chambres de l'hôtel Journey's End, du 3440, ave du Parc, qui avaient été affectées par l'incendie, seront de nouveau habitables demain.

«une clientèle fidèle et sans cesse croissante contribuant au rayonnement et à la bonne réputation de Shell».

Au printemps 1991, compte tenu «de la construction prochaine d'une sortie de l'autoroute 132» près de la station-service, M. Ryan dit avoir contacté le «gérant de territoire chez Shell» pour lui proposer de faire de sa station-service un Shell- Accès, forme de station libre-service pour camions et autos qui peut aussi abriter un dépanneur et des services complémentaires.

Une étude faite par une entreprise spécialisée a conclu qu'un tel projet pourrait être profitable mais, soutient M. Ryan, le gérant de territoire a refusé d'y donner suite, alléguant que l'immeuble de M. Ryan n'était pas assez grand (plus de 80 000 pieds carrés). Il aurait également dit, selon M. Ryan, que Shell projetait d'ouvrir une station-service à Napierville qui devrait suffire à absorber l'achalandage futur.

Or, M. Ryan dit avoir appris en février 1992 que Shell projetait d'ouvrir une station-service... face à la sienne et dans une surface de 8638 mètres carrés. «Et qui plus est, la nouvelle station-service opère selon la formule Shell- Accès», écrit le plaignant.

En dernier lieu, le 16 mars 1992, M. Ryan dit avoir été avisé par Shell qu'elle résiliait son bail à compter du 30 avril, date vers laquelle la nouvelle station-service a ouvert ses portes.

M. Ryan, qui dit subir des dommages en tant que locataire de son immeuble et comme sous-locataire de sa station-service, réclame donc 187 \$ en guise de perte de loyer (soit 1 \$ par mois jusqu'en 2007); 218 260 \$ comme supplément de loyer à raison d'une quote-part sur l'essence vendue; 139 583 \$ pour pertes de ventes et 100 000 \$ pour perte d'achalandage, de même que 25 000 \$ pour troubles et inconvénients et 25 000 \$ pour dommages exemplaires.

Aux cadres, gérants, superviseurs, chefs d'équipe, nous offrons un programme de formation en Supervision:


La gestion d'une équipe d'employés et d'employées

Les cours ont une durée de 30 heures chacun et sont offerts le soir ou le week-end

- Supervision efficace
- Gestion intégrée
- Gestion du travail et productivité
- Communication
- Leadership
- Administration du personnel et relations de travail
- Relations humaines
- Gestion personnelle
- Gestion du temps et du stress
- Informatique, outil de gestion

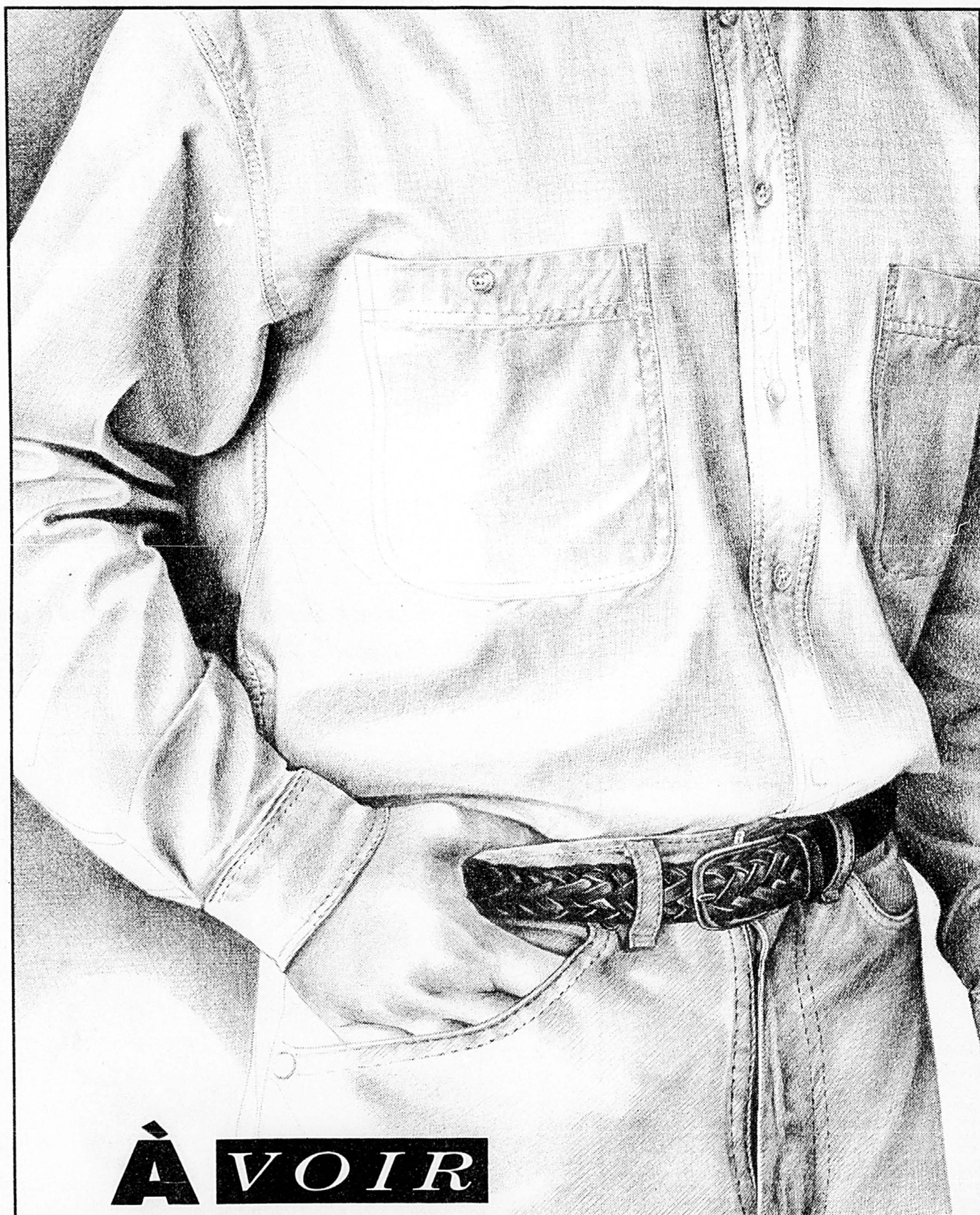
Les activités complémentaires sont de 60 heures

- Centre d'évaluation du potentiel de gestion
- Centre d'évaluation des apprentissages

 Collège de Bois-de-Boulogne

L'avenir en formation

Pour information et inscription, présentez-vous sans rendez-vous, le lundi 14 septembre 1992 à 19 heures, au local S-126 du Pavillon Ignace-Bourget, 10500, avenue Bois-de-Boulogne, Montréal ou composez le 332-3000, poste 313



À VOIR

cet ensemble tout-aller.

À voir nos jeans, nos chemises en batiste et en toile de jean - un ensemble parfait! Ils sont tous en 100% coton et les jeans sont offerts dans une coupe confortable ou relâchée. À voir le prix exceptionnel, on voit bien qu'on veut et qu'on peut les avoir.

**JEANS CLUB INTERNATIONAL,
CHEMISES EN BATISTE ET
CHEMISES EN TOILE DE JEAN**

Votre choix, maintenant **24⁹⁹ ch.**

**TIP TOP
TAILORS**

À voir, on voit bien qu'il est inutile d'aller voir ailleurs.

Pour la fête du travail

**Allez
au marché
et
repartez
sans payer!**

AU MARCHÉ BONSECOURS.

350 ANS



MONTRÉAL
fête

En déclin dans les Grands Lacs, la moule zébrée gagne le St-Laurent

FRANÇOIS FOREST

Les colonies de moules zébrées connaissent une croissance marquée dans le fleuve Saint-Laurent, mais stagnent et même diminuent dans le réseau des Grands Lacs, plus précisément dans le bassin ouest du lac Érié où elles ont été introduites accidentellement au milieu des années 80.

Il est par ailleurs heureux que le phénomène n'en soit qu'à ses débuts au Québec puisque la seule arme efficace pour éliminer ces moules consiste en des rejets de chlore polluant dans les conduites d'eau prises d'assaut par les grappes de mollusques.

« Nous ne connaissons la situation ontarienne que dans quelques années. Pour l'instant, la situation n'est pas gênante; tout

juste inquiétante », soutient la biologiste Louise Lapière du ministère canadien de l'Environnement.

Elle explique que le Saint-Laurent vit une « phase initiale de colonisation » du mollusque européen et que s'il est vrai que la propagation est grande dans le Bassin Louise, près de Québec, en raison probable d'un délestage, les moules se comptent pratiquement sur les doigts de la main quand le ministère effectue des relevés sur les bouées de navigation. « Mais il y a une croissance marquée. Il y a peu de temps on parlait de 20 moules au mètre carré. Il faut maintenant multiplier la donnée. Ça demeure inférieur à cinq p. cent de la surface de la bouée. »

Ceci est encore loin de la situation en Ontario où l'on compte

5000 moules au mètre carré. Ce nombre serait en baisse, expliquent les scientifiques, à cause de l'épuisement du plancton qu'elles consomment.

La croissance de la moule zébrée peut être très rapide, indique-t-elle, et elle cite en exemple une centrale d'Hydro Ontario qui en l'espace de quatre mois a vu la population de moules de son bassin d'alimentation passer de zéro individu à des centaines de milliers. D'août à décembre, les moules avaient proliféré à un point tel qu'elles obstruaient les conduites d'eau et provoquaient la fermeture de la centrale et le nettoyage des canaux d'adduction des eaux.

Joe Leach, du ministère de l'Environnement en Ontario, avait prévu la stagnation puis le déclin des moules zébrées.

Le ministère de l'Environnement suit de près le peuplement du « cafard des Grands Lacs », notamment ses conséquences sur l'écosystème. Il travaille aussi sur des méthodes alternatives d'éloignement ou de réduction des populations: charges aux ultrasons, champs électriques, rayons ultra-

violets. Ce sont des méthodes non concluantes et fort coûteuses. La compagnie Expro exploitera bientôt un système de filtration au sable à son usine de Valleyfield pour l'une des deux entrées d'eau; l'autre sera dégagée des grappes de moules par le chlore.

PUBLICITÉ

LE COURS D'IMPÔT H&R BLOCK PRÉPARE LES ÉTUDIANTS À UNE CARRIÈRE ENRICHISSANTE

Chaque année des milliers d'étudiants gagnent de l'argent pour défrayer leurs études en travaillant chez H&R Block comme conseillers fiscaux. Ils se préparent à ce défi en s'inscrivant au cours d'impôt offert par H&R Block, permis n° CP0072.

Ce cours leur donne de l'expérience pratique dans la préparation de déclarations de revenus. Des instructeurs d'expérience enseignent les lois fiscales, la théorie et l'application. Les discussions et les travaux pratiques permettent aux étudiants d'assimiler graduellement la matière du cours et de maîtriser, au fur et à mesure, des situations fiscales de plus en plus complexes. Ils apprennent également à repérer les stratégies fiscales qui leur permettent de faire des économies.

Les instructeurs d'expérience de H&R Block ont formé des milliers de conseillers fiscaux. Plusieurs diplômés du cours se sont aventurés dans le domaine stimulant et lucratif de la préparation de déclarations de revenus. Les cours débutent le 16 septembre. Les étudiants, selon leur horaire, peuvent choisir d'assister au cours qui est offert le matin, l'après-midi, le soir ou les fins de semaine.

Les diplômés reçoivent un certificat d'aptitude. Il est possible que certains d'entre eux soient invités à postuler un emploi chez H&R Block mais ils ne sont nullement obligés d'accepter. De plus amples informations au sujet du cours d'impôt peuvent être obtenues en s'adressant au bureau de H&R Block en composant:

MTL CENTRE-VILLE	934-5616	LONGUEUIL	468-3225
MTL CENTRE-EST	722-4403	BROSSARD	676-8466
ST-LAURENT	747-4528	LAVAL	663-9450
WEST-ISLAND	683-3930	MTL-NORD	327-0255
MTL-EST	355-7540	LACHINE	637-4464
VERDUN	769-6444		

COURS AUSSI OFFERTS DANS LES VILLES SUIVANTES: CHAMBLY, LA PRAIRIE, VALLEYFIELD, BELOEIL, CHATEAUGUAY, ST-CONSTANT, ÎLE-PERROT, ST-JÉRÔME, TERREBONNE, ST-EUSTACHE, REPENTIGNY, ROSEMÈRE, STE-AGATHE, RAWDON.

20% D'ESCOMPTE AUX 50 ANS ET PLUS

VÊTEMENTS POUR HOMMES

Belmonti • Geoffrion

FAILLITE

\$2,000,000

De 50 à 80 %

de rabais sur TOUT

HABITS 50-60-70 %	PALETOTS Cour. 600 \$ Solde 199,95 \$	1000 CHANDAILS Cour. 175 à 200 \$ Solde 39,95 \$
-----------------------------	--	---

SMOKINGS 50-60 % CUIR DAME 50 %

1499, rue Fleury E. (Près av. Christophe-Colomb)
MER.-JEU.-VEN.: 12 à 21 h SAM.: 10 à 17 h



Le Service de l'éducation des adultes Cours à temps partiel

Dessin assisté par ordinateur
- 45 heures

Macintosh - logiciel "Power Draw" (version 3.0)
2D; exercices "design" d'intérieur

Pré-requis: dessin technique
Horaire: le mercredi de 18 h 45 à 22 h
Début: 9 septembre 1992
Coût: 85 \$

Renseignement: **332-5375**

**Santé et sécurité sur les chantiers
de construction** -
30 heures

Horaire: lundi et mercredi de 18 h à 22 h 20
Début: 9 septembre 1992
Coût: 40 \$ + 20 \$ (frais de matériel)

Renseignement: **332-7934**



Macintosh™ Classic II & StyleWriter™

Macintosh Classic II™
• 2 fois plus rapide qu'un Mac Classic
• 4 Mo de mémoire vive
• Disque rigide de 40 Mo
• Clavier, souris
• 1 an de garantie

StyleWriter™
• Imprimante à jet d'encre
• 360 p.p.p.
• 1 an de garantie



2 fois plus rapide qu'un Mac Classic!

1799\$

Financement disponible

Logiciels à prix spéciaux avec l'achat...

Microsoft Excel 3.0 fr. ou an.	499\$	99\$*
Microsoft Word 4.0 fr. ou an.	649\$	99\$*
GreatWorks 2.0 et Sam 3.0 fr. ou an.	466\$	99\$*

* Prix valide seulement sur la promotion Mon Mac d'École

MICRO BOUTIQUE

Centres d'affaires



Concessionnaire autorisé

Montréal 6615, avenue du Parc • Longueuil 93, rue St-Charles Ouest • Sherbrooke 2433, rue King Ouest
270-4477 674-6253 564-4644

NOUVEAUTÉS D'AUTOMNE

ÉCHANTILLONS EUROPÉENS
Compositions et motifs variés... abstraits, géométriques, fauves, etc. 140 - 145cm. Challis, fuguettes, tricots, jacquards et failles à prix avantageux.
La sélection pour varier d'un magasin à l'autre.

Prix cour. 11,99\$ - 16,99\$m
Prix BouClair à partir de: **9,59\$m** **20%**

TISSU SUÉDÉ BOKA
100% coton, 115cm. Fini suédé, lavable à la machine. Crème, noir, marine, rouge, vert forêt, vieux rose, vert cendré.

Prix cour. 9,99\$m
Prix BouClair: **7,99\$m** **20%**

GABARDINE FINE LIGNE
65% polyester, 35% rayonne, 150cm. Souple et légère pour tailleurs, jupes, pantalons et plus. Offerte en noir, marine, forêt, rouge, crème, blanc, mauve, bleu roi, vieux rose et vert mousse.

Prix cour. 11,99\$m
Prix BouClair: **9,59\$m** **20%**

MONSANTO UNI ET IMPRIMÉ
100% polyester, 115cm. Tissu souple et soyeux pour chemisiers, robes, jupes amples. Choix de couleurs unies... blanc, ivoire, marine, noir, mauve, turquoise, rouge et magenta. Choix d'imprimés... floraux, à pois, cachemires et pieds-de-poule.

UNI Prix cour. 11,99\$m
Prix BouClair: **9,59\$m** **20%**

IMPRIMÉ Prix cour. 13,99\$m
Prix BouClair: **11,19\$m** **20%**

LE CONFORT DE LA PURE LAINE! 100% laine, 150cm.

GABARDINE DE LAINE
Un grand classique aux couleurs de l'automne... noir, rouge, blanc, pourpre, ivoire, marine, etc. Idéale pour pantalons, jupes et vestons.

Prix cour. 29,99\$m
Prix BouClair: **23,99\$m** **20%**

CRÈPE DE LAINE
À la fois élégant et confortable! Disponible en ivoire, marine, noir, rouge et mauve.

Prix cour. 27,99\$m
Prix BouClair: **22,39\$m** **20%**

VELOURS CÔTELÉ SHANGAI
100% coton, 90-150cm. Motifs géométriques, floraux et fantaisistes. Importé d'Europe.

Prix cour. 13,99\$-19,99\$m
Prix BouClair à partir de: **11,19\$m** **20%**

VELOURS CÔTELÉ (FIN ET MOYEN)
100% coton, 115cm. Grand choix de couleurs: noir, marine, ivoire, vert forêt, mauve, rose poudre, gris et plus.

Prix cour. 6,99\$m
Prix BouClair: **5,59\$m** **20%**

TOUS LES PATRONS Mc CALL'S

3 pour le prix de **1**
* de valeur égale ou moindre

ACCESSOIRES DE COUTURE

33 1/3% DE RABAIS

- TOUS LES FILS GÜTERMANN
- TOUS LES RUBANS
- TOUS LES ÉLASTIQUES
- TOUTES LES GLISSIÈRES

BouClair DÉCORATION

SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE GRATUIT
331-1300
Stores, tentures, voilages, couvre-lits, douillettes, etc.

EN PROMOTION CE MOIS-CI:
DRACO, LEVOLOR, HUNTER DOUGLAS.

LIQUIDATION DE STORES HORIZONTAUX

Nous liquidons toute une sélection de stores horizontaux! Choix de couleurs et de grandeurs en P.V.C. ou en aluminium. Lamelles de 1". Hâtez-vous d'en profiter... les quantités sont limitées!

1,99 CHACUN

VERTICAUX BOUCLAIR FAITS SUR MESURE

PRÊTS EN **48** HEURES!

VALENCE GRATUITE

Lamelles en P.V.C. de 2" et de 3 1/2" de large. Vaste sélection de styles et de couleurs... unis ou gaufrés qui se marieront bien à votre décor.

STORES VERTICAUX POUR PORTES-PATIO

Verticaux 75" X 64". Lamelles en P.V.C. de 3 1/2" pouces. Choix de couleurs et de styles... ordinaire, gaufré, strié.

VALENCE INCLUSE

À PARTIR DE **49,99** P.V.C. ordinaire et gaufré

Disponibles en magasin seulement.

CHOIX DE DRAPERIES ET DE TISSUS DÉCORATIFS COMME NULLE PART AILLEURS!

SURVEILLEZ LA COMPÉTITION... NOUS AVONS LES MEILLEURS PRIX!

Des milliers et des milliers de mètres de tissus décoratifs et à recouvrement importés d'Europe et des États-Unis. Tissus unis ou à motifs floraux traditionnels, modernes, métalliques et plus.

VALEUR ALLANT JUSQU'À 70\$
Prix courant jusqu'à 34,99\$m
Prix réduit à partir de: **4,99** le mètre

JUSQU'À 60%

GRAND CHOIX DE DOUILLETES

DOUILLETES À PRIX SENSASSI!
En percale, chintz et polycoton. Unis ou à motifs floraux, tachetés, géométriques et contemporains.

De **29,99** À 219"

JUSQU'À 30% DE RABAIS SUR TOUT LE RAYON DE SUR-MESURE!

Tissu sur commande spéciale et sur échantillons de compagnies réputées... QUEFAB • ROSEDALE • SALETIX • PARK AVENUE • PARO • etc...

LA PLUS GRANDE SÉLECTION DE DENTELLES EN VILLE!

Très beau choix de dentelles de 48" et de 103" de large en blanc, ivoire et couleurs variées. Pour confectionner d'élégants rideaux et nappes.

Prix courant jusqu'à 25,99\$m Prix réduit à partir de **2,25** m **JUSQU'À 75%**

Surveillez notre circulaire "Festival des tissus d'automne" qui sera bientôt livrée à votre porte. Ces articles ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 5 septembre 1992.

DOLLARD*
3149, boul. des Sources
683-4711

ST-LÉONARD*
4305, rue Jean-Talon
725-9175

MONTRÉAL-NORD*
5630 Henri-Bourassa
327-1113

CENTRE-VILLE
2110 Ste-Catherine o.
Angle Du Fort
989-8934

TERREBONNE*
1350, ch. Moody
471-9494

ST-CONSTANT
400, route 132
635-8407

BouClair

FAITES LE VOUS-MÊME ET ÉPARGNEZ

*NOUS SOMMES MAINTENANT OUVERTS JUSQU'À 21 H LES MÉRREDIS. POUR MIEUX VOUS SERVIR.

NOUVEAU REPENTIGNY
85 Brien
654-2619

CHOMEDEY
965, boul. Curé-Labelle
973-8208

LAVAL*
3350, boul. St-Martin
687-8480

LASALLE*
363, ave. Dollard
365-7337

LAVAL*
1720, boul. des Laurentides
667-3120

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
180, boul. St-Joseph
348-1145

AUSI À GRANBY ET À ST-HYACINTHE

NON MONSIEUR BOURASSA

Monsieur Bourassa, l'entente que vous avez conclue avec le reste du Canada rabaissera le Québec au statut d'une province comme les autres, avec moins de pouvoir et moins d'importance.

Vous affaiblissez le Québec pour toutes les générations à venir.

Les Québécois et les Québécoises ne sont pas derrière vous. Nous disons NON aux résultats de vos négociations.

Parti
Québécois

